

# Libérer la croissance : le rapport Attali

Frédéric Lefebvre-Naré - 2 février 2008 - Résumé (extraits) du "Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française - Sous la présidence de Jacques Attali". Tous les passages en caractères droits sont d'origine, sauf []. Les ... sont des coupes. L'italique est constitué par mes commentaires, qui abondent.

<b>En résumé (pp. 5-20).....</b>	<b>3</b>
[Introduction] .....	3
Le moment est venu.....	3
Le monde change à très grande vitesse.....	3
En Europe, certains pays profitent de cette vague, d'autres s'y préparent.....	3
La France a de nombreux atouts .....	3
Pourtant, la France prend du retard.....	4
Le déclin relatif a commencé.....	4
La croissance peut revenir pour tous .....	4
Cela exigera le courage de réformer vite et massivement .....	4
Un projet d'ensemble .....	5
20 décisions fondamentales .....	6
Préparer la jeunesse à l'économie du savoir et de la prise de risque.....	6
Participer pleinement à la croissance mondiale et devenir champion de la nouvelle croissance.....	6
Améliorer la compétitivité des entreprises françaises, en particulier des PME.....	6
Construire une société de plein-emploi .....	7
Supprimer les rentes, réduire les privilèges et favoriser les mobilités .....	7
Créer de nouvelles sécurités à la mesure des instabilités croissantes.....	7
Instaurer une nouvelle gouvernance au service de la croissance.....	8
Ne pas mettre le niveau de vie d'aujourd'hui à la charge des générations futures.....	8
<b>Première partie : participer pleinement à la croissance mondiale.....</b>	<b>8</b>
1.1 Au commencement, le savoir .....	8
L'enfance .....	9
L'enseignement supérieur.....	10
La recherche.....	11
1.2 Une priorité : aider les TPE et les PME.....	12
1.3 Les révolutions à ne pas manquer .....	14
[Le numérique et les contenus culturels].....	14
Santé.....	16
"Les opportunités du développement durable" .....	18
Stratégie alimentaire.....	20
Croissance verte.....	20
Faire de Paris une place financière majeure.....	21
Faire de la France un nœud majeur de communication en Europe .....	21
Développer le tourisme .....	22
Les services à la personne.....	22
<b>2. Des acteurs mobiles et sécurisés .....</b>	<b>23</b>
2.1 Moderniser le dialogue social.....	23
Refonder la représentativité des organisations syndicales et patronales.....	23
Clarifier le financement des partenaires sociaux.....	23
Renforcer le dialogue social et moderniser le code du travail.....	24
2.2 De nouvelles sécurités .....	24
L'emploi des jeunes .....	24
Faciliter l'emploi des seniors (Cf. F12) .....	25
Permettre à tous de travailler plus.....	25
Organiser la sécurisation des parcours professionnels.....	26
Mieux accompagner la recherche d'emploi .....	26
Faciliter la rupture à l'amiable du contrat de travail.....	26
Une fonction publique ouverte et mobile .....	27
2.3 La mobilité sociale.....	27
Permettre à tous les jeunes d'accéder aux meilleures études.....	27
Favoriser l'initiative économique individuelle dans les quartiers.....	28
Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations. . . . .	28
Rétablir une animation du cadre de vie dans les quartiers [sic] .....	28
Associer davantage les minorités à la décision .....	28
2.4 La mobilité géographique .....	29
Construire plus et mieux .....	29

Faciliter la mobilité dans le logement social .....	29
Diminuer les droits de mutation et les frais annexes à l'acquisition d'un logement .....	30
Encourager les propriétaires à louer en établissant des rapports plus équilibrés avec les locataires .....	30
Mieux protéger le locataire .....	30
Développer l'accès à la propriété des plus modestes.....	30
<b>2.5 La mobilité économique : étendre et mieux organiser la concurrence .....</b>	<b>31</b>
Créer une autorité de la concurrence unique et indépendante .....	31
Donner plus de pouvoirs aux consommateurs : les actions de groupe .....	31
Lever les barrières dans la distribution, l'hôtellerie et les cinémas .....	32
Favoriser un urbanisme commercial de qualité, sous le contrôle des élus.....	32
Renforcer la capacité concurrentielle du commerce de détail .....	32
Renforcer la capacité concurrentielle des fournisseurs indépendants .....	32
Encourager la coopération entre fournisseurs indépendants.....	33
Instaurer le principe de liberté tarifaire dans la distribution et le commerce de détail.....	33
Instaurer la libre négociation des conditions commerciales .....	33
Instaurer la libre entrée sur le marché.....	33
Réformer les professions aujourd'hui réglementées.....	33
<b>2.6 La mobilité internationale.....</b>	<b>35</b>
Encourager la mobilité internationale des Français .....	35
Élargir et favoriser la venue des travailleurs étrangers .....	35
<b>3. Une nouvelle gouvernance au service de la croissance.....</b>	<b>36</b>
<b>3.1 Améliorer l'efficacité des collectivités publiques par la maîtrise des dépenses .....</b>	<b>36</b>
Avoir une vision à moyen terme de la maîtrise des dépenses .....	36
Évaluer systématiquement le coût et l'impact de l'action publique .....	37
<b>3.2 Encourager un État stratège et efficient .....</b>	<b>37</b>
Simplifier les normes.....	37
Régler les conflits normatifs .....	38
Alléger et dynamiser l'administration.....	38
Simplifier l'administration.....	38
Stimuler les performances [sic] des administrations.....	38
Réduire les dépenses d'intervention les moins efficaces et les moins utiles à la croissance .....	40
Élargir l'externalisation de certaines activités annexes du secteur public .....	40
Modifier progressivement les modes de recrutement et de gestion des carrières dans la fonction publique .....	41
<b>3.3 Clarifier la décentralisation pour en accroître l'efficacité .....</b>	<b>41</b>
<b>3.4 Responsabiliser les administrations sociales et mieux maîtriser les dépenses de santé.....</b>	<b>42</b>
Rationaliser la gouvernance des hôpitaux .....	43
Transparence tarifaire et concurrence.....	43
<b>3.5 Passer avec le secteur parapublic un contrat d'efficacité.....</b>	<b>43</b>
Renforcer les organismes consulaires et les tribunaux de commerce .....	44
<b>3.6 Adopter une stratégie financière et fiscale de croissance.....</b>	<b>44</b>
Assurer ... un financement ... de la protection sociale ... plus favorable à l'emploi .....	44
Rendre plus juste l'impôt sur le revenu.....	45
Modifier la fiscalité de l'épargne pour favoriser le risque plus que la rente.....	45
Rationaliser l'architecture des impôts locaux .....	46
Mettre en place une fiscalité écologique [ <i>en fait, non !</i> ] .....	46
Créer les conditions du développement industriel et financier.....	46
Améliorer la confiance dans la gouvernance des entreprises .....	47
Favoriser l'émergence de fonds de pension à la française.....	47
[Faire de la Caisse des dépôts et consignations] un fonds souverain français.....	47
Se doter d'une stratégie actionnariale et industrielle .....	47
<b>4. Réussir la libération de la croissance.....</b>	<b>47</b>
<b>4.1 Faire de la croissance l'affaire de toutes et de tous.....</b>	<b>47</b>
<b>4.2 S'engager sur un projet et un financement détaillé.....</b>	<b>48</b>
<b>4.3 Conduire la réforme.....</b>	<b>48</b>

*Le plus beau du rapport, c'est le titre. "Libérer" la croissance, ce n'est pas aller la chercher avec les doigts, c'est donner aux Français qui ne demandent pas mieux, la possibilité d'entreprendre. Et Jacques Attali l'exprime très bien... non dans le rapport, mais sur son blog :*

[http://blogs.lexpress.fr/attali/2008/01/comme\\_un\\_oiseau\\_sur\\_la\\_branche.html](http://blogs.lexpress.fr/attali/2008/01/comme_un_oiseau_sur_la_branche.html)

Préparer ce rapport fut l'occasion d'un formidable voyage en France ... Avec trois conclusions majeures :

- D'abord, la désespérance croissante des plus fragiles (jeunes, femmes, seniors, minorités de toute nature), mis à l'écart, non reconnus, oubliés, recevant parfois à peine de l'Etat une indigne mendicité et comprenant que leur avenir est sacrifié.

- ❑ Ensuite l'extraordinaire morgue des élites anciennes (détenteurs de rentes, petites ou grandes), accaparant une part immense des richesses produites, vautrées sur leurs privilèges, sachant parfaitement les défendre, sans même chercher à en justifier le maintien par un quelconque simulacre de modernisation.
- ❑ Enfin, la formidable mobilité des élites nouvelles, (créateurs, entrepreneurs, chercheurs, animateurs sociaux et éducatifs), fantastiquement dynamiques, créatives, imaginatives ; mais de plus en plus réceptives aux sollicitations venues d'ailleurs, de moins en moins loyales à un pays dont ils se ne sentent pas solidaires , de plus en plus soucieuses de leur avenir personnel, prêtes à partir à la première menace : elles sont comme un oiseau sur la branche.

Face à cela, une élite politique et administrative de plus en plus résignée, de moins en moins courageuse, de moins en moins honnête ... La phrase que j'ai le plus souvent entendue de ces gens là ... fut : "Dites-le dans votre rapport, parce que moi, je ne peux pas le dire". Et pire même ... : "Si vous le dites, je serai obligé de vous critiquer" ...

Ainsi va la France, heureuse, richesse, puissante, enviée, prometteuse. Jusqu'à ce que l'envol des derniers oiseaux sur la branche en signe l'arrêt de mort.

*Feu le président Sankara disait déjà au début des années 80 "Libérons notre génie créateur".*

## En résumé (pp. 5–20)

### [Introduction]

#### Le moment est venu

Ceci ... n'est pas ... un inventaire dans lequel un gouvernement pourrait picorer à sa guise, ... C'est un ensemble cohérent, dont ... [chaque] élément constitue la clé de la réussite du tout<sup>1</sup>.

Il part d'un diagnostic ... avec une double conviction:

- d'une part, les Français ont les moyens de retrouver la voie d'une croissance forte, financièrement saine, socialement juste et écologiquement positive.
- D'autre part, tout ce qui ne sera pas entrepris dès maintenant ne pourra bientôt plus l'être. ...

#### Le monde change à très grande vitesse

Plus de 100 pays dans le monde ont aujourd'hui un taux de croissance de leur Produit intérieur brut (PIB) supérieur à 5%. ... Les puissances détentrices de rentes peuvent croître et investir grâce à la hausse du prix des matières premières.

*Ce n'est qu'un transfert de capacités d'investissement, des consommateurs de ces matières premières vers les pays rentiers.*

L'avenir réserve au monde un potentiel de croissance plus considérable encore: des progrès techniques majeurs s'annoncent, venus du Sud comme du Nord ...

#### En Europe, certains pays profitent de cette vague, d'autres s'y préparent

L'Europe n'a aucune raison de rester à la traîne. ... Elle doit lancer d'immenses d'investissements pour bénéficier des bouleversements technologiques à venir et rattraper le rythme du reste du monde.

*Ce thème selon lequel l'Europe devrait être à la remorque de la croissance mondiale date de quelques mois dans le débat politique. Il nous situe dans le camp des perdants. Quant à la logique des "immenses investissements", elle fait penser au paquet Delors resté mort-né et aux politiques des années 60-80. On est loin de la logique de "libérer".*

#### La France a de nombreux atouts

La France dispose d'atouts exceptionnels pour attirer à elle les bénéfices de ce mouvement mondial et pour retrouver une croissance forte: la natalité la plus élevée d'Europe, un système d'éducation et de santé

<sup>1</sup> Revendication naturelle des évaluateurs - je l'ai partagée. Mais vaine, elle qui prétend court-circuiter la réalité sociale, remplacer la vie des décisions démocratiques par une planification de savant.  
*Liberer\_la\_croissance-0202T.doc*

de haut niveau, des infrastructures modernes, des entreprises créatives, une vie intellectuelle et associative dynamique. Elle est la première destination touristique de la planète, le deuxième exportateur au monde de produits agricoles et agroalimentaires, le quatrième fournisseur de services ...

*Rappel convenu mais juste: une stratégie pertinente serait de valoriser ces atouts.*

*Nulle part le rapport ne semble le faire. Il suit plutôt la ligne de plus grande pente dans un groupe de travail, consistant à lutter contre les points faibles, stratégie constamment décevante.*

Enfin, le pays a la chance d'appartenir à un continent aux richesses immenses, dont la paix, l'harmonie et la stabilité sont garanties par l'Union européenne ... et par l'euro, qui devient, grâce à sa stabilité une monnaie de réserve mondiale.

## **Pourtant, la France prend du retard**

... La France n'a plus depuis 2000 qu'une croissance moyenne de 1,7% par an. Parce que depuis 20 ans, elle n'a pas su se réformer.

N'ayant pas abandonné un modèle hérité de l'après-guerre, alors efficace mais devenu inadapté, la France reste très largement une société de connivence et de privilèges. L'État régleme toujours dans les moindres détails l'ensemble des domaines de la société civile, vidant ainsi le dialogue social de son contenu, entravant la concurrence, favorisant le corporatisme et la défiance. Alors que notre époque requiert du travail en réseau, de l'initiative et de la confiance, tout se décide encore d'en haut, tout est contrôlé dans un climat de méfiance générale.

Les dépenses publiques françaises sont les plus élevées de tous les pays de l'OCDE et augmentent encore plus vite que la production. ...

La rente est triomphante: dans les fortunes foncières, dans la collusion des privilégiés, dans le recrutement des élites. ...

Les inégalités sont plus criantes que jamais.

*Suit une rangée de chiffres qui ne démontrent pas cette assertion.*

Le chômage des jeunes, scandale absolu, constitue la preuve de la faillite d'un modèle social.

## **Le déclin relatif a commencé**

Si rien n'est fait, la dette publique représentera 80% du PIB en 2012 et 130% en 2020. [Comparée] à la valeur des actifs, la charge du remboursement qui pèsera sur les contribuables de demain sera le triple de celle qu'ils assument aujourd'hui.

... Le maintien des taux actuels de remplacement des retraites est compromis ...

Aussi, si le pays ne réagit pas fort et vite pour un retour à une croissance durable, les enfants d'aujourd'hui vivront beaucoup moins bien que leurs parents : le déclassement du pays et la prolétarianisation des classes moyennes en seront les premières manifestations.

## **La croissance peut revenir pour tous**

Une croissance économique forte peut revenir pour tous en France. Elle suppose la conjugaison de différents facteurs :

- une population active nombreuse et dynamique, un savoir et des innovations technologiques sans cesse actualisés, une concurrence efficace, un système financier capable d'attirer du capital, une ouverture à l'étranger.
- Elle passe aussi par une démocratie vivante, une stabilité des règles, une justice sociale.
- Elle exige la tolérance, le goût du risque, le succès [*sic* !], le respect pour l'échec, la loyauté à l'égard de la nation et des générations à venir, la confiance en soi et en les autres.

*Cette 3<sup>ème</sup> phrase est originale. Elle renvoie à la fois à la mentalité entrepreneuriale états-unienne, et au thème de la "société de confiance" contre la "société de défiance".*

## **Cela exigera le courage de réformer vite et massivement**

... Cette croissance exige l'engagement de tous, et pas seulement celui de l'État : il n'a presque plus les moyens d'agir sur la croissance, bien qu'il reste encore un grand rôle au Politique.

Les Français doivent en particulier savoir que l'avenir de l'emploi n'est plus dans la fonction publique,

*Dysfonctionnement de la pensée : le fait que les Français, individuellement, dans une société imprévisible, cherchent judicieusement la sécurité de l'emploi, est confondu avec l'idée qu'un cerveau unique de "Les Français" prendrait "la fonction publique" pour "l'avenir de l'emploi"...*

et que celui des entreprises n'est plus dans les subventions ...

La réforme peut faire peur, notamment aux plus démunis ... alors que ce sont eux qui ont le plus besoin de croissance ...

*Autre dysfonctionnement : le fait que les personnes en situation de faiblesse ont justement peur de "la réforme" façon bétail, est confondu avec un rejet global de toute "réforme" quel que soit son contenu. On voit qui a protesté : des rentiers, les chauffeurs de taxi.*

La réforme doit concerner tout le monde, toutes les catégories sociales et professionnelles. Sans tabou, sans exclusive: salariés publics comme privés, secteurs abrités comme exposés, hauts fonctionnaires et petites entreprises. Tous doivent bouger, pour que tous puissent gagner.

Les acteurs les plus fragilisés par la mobilité doivent être aussi ... les plus aidés à changer. Alors que les protections d'hier incitaient au statu quo, les sécurités de demain doivent aider au mouvement.

*Cette dernière idée rejoint un principe de base de la nouvelle économie (Cornu) : on libère son potentiel créatif lorsqu'on est en sécurité.*

## Un projet d'ensemble

Voici le résumé [des décisions que nous proposons].

☐ ... Mettre en place une véritable économie de la connaissance, développant le savoir de tous, de l'informatique au travail en équipe, du français à l'anglais, du primaire au supérieur, de la crèche à la recherche.

☐ ... Faciliter la concurrence, la création et la croissance des entreprises, par la mise en place de moyens modernes de financement, la réduction du coût du travail et la simplification des règles de l'emploi.

☐ ... Favoriser l'épanouissement de nouveaux secteurs clés, dont le développement contribuera à celui de tous les autres : le numérique, la santé, la biotechnologie, les industries de l'environnement, les services à la personne et bien d'autres.

*Ce point est faible. On comprend mal où est l'effet d'entraînement, ce n'est pas étayé par l'analyse précédente (pp. 70-71, deux pages sont consacrées à démontrer que le secteur santé a un tel effet, mais ne sont pas du tout probantes). On risque de retomber dans la subventionnite.*

☐ Se doter, grâce aux financements du secteur privé, de grandes infrastructures portuaires, aéronautiques et financières [pour] devenir une plaque tournante des échanges en Europe.

*Autre point assez faible. La stratégie "logistique" date des années 70-80. Est-elle gagnante au XXIème siècle ? Être au centre du monde, oui, mais est-ce que pour la France, cela passe prioritairement par les containers ?*

☐ ... Créer les conditions d'une mobilité sociale, géographique et concurrentielle. ... Permettre à chacun de travailler mieux et plus, de changer plus facilement d'emploi, en toute sécurité. Nécessaire aussi d'ouvrir le pays aux idées et aux hommes venus d'ailleurs.

*La clé quasi-unique de la flexi-sécurité de l'emploi, c'est la baisse du chômage. Encourager l'immigration ne va pas à court terme dans ce sens<sup>2</sup>.*

---

<sup>2</sup> Un sophisme étrange est répété en boucle dans les médias économistes : "les pays ouverts à l'immigration, comme l'Espagne, ont un taux de croissance élevé, donc il faut de l'immigration pour la croissance".

Or on observe là ... le décalage entre mesures statistiques : le "taux de croissance" indiqué est par pays et non par tête, car les recensements sont rares. Or 1% de population active en plus par an - c'est ce qu'a connu l'Espagne - produit mécaniquement de l'ordre de 1% de croissance par an... sans effet sur le PNB par habitant, c'est-à-dire sur la richesse réelle.

Il est vrai que l'immigration augmente plus la population active que la population globale (peu de personnes âgées émigrent) d'où l'idée que l'immigration "paye les retraites" - jusqu'à ce que les immigrés arrivent à l'âge de la retraite.

La vraie clé de la croissance est donc l'emploi : l'immigration produit de la croissance si l'état de la société permet aux immigrés d'employer au maximum leurs talents. Donc si 1) le taux de chômage est faible, 2) l'embauche se fait sur les capacités et non au faciès (sinon, les immigrés bac+5 restent gardiens de nuit, ce qui n'aide guère la croissance).

- ❑ Pour mener à bien ces réformes, l'État et les autres collectivités publiques doivent être très largement réformés. Il faudra réduire leur part dans la richesse commune, ... évaluer systématiquement toute décision, a priori et a posteriori.

*Hors la référence à la dette publique, on n'a pas expliqué pourquoi les collectivités seraient par essence moins efficaces. Voir le cas répété de la distribution d'eau : l'oligopole privé de l'eau est manifestement moins efficace que les collectivités.*

## 20 décisions fondamentales

illustrent la volonté d'ensemble du rapport. Elles ne sont pas des substituts des autres, qui doivent prises dans le même temps. Voici les intitulés de ces décisions fondamentales, organisées autour de huit ambitions.

### Préparer la jeunesse à l'économie du savoir et de la prise de risque

- ❑ **F<sup>3</sup>1. Se donner les moyens pour que tout élève maîtrise avant la fin de la sixième le français, la lecture, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique.**

*Ça fait plaisir ! À part le terme, inquiétant d'irresponsabilité, "se donner les moyens", comme si on pouvait se faire gratuitement des cadeaux à soi-même.*

- ❑ **F2. Constituer 10 grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche ...**

*Le chiffre a peu de sens, mais le rapport rejoint là l'analyse de Daniel Cohen sur le caractère central de l'université dans l'économie nouvelle (équivalent de l'usine taylorienne dans l'économie industrielle). Une société réunit si elle sait conjuguer les capacités créatives de la façon la plus efficace possible.*

### Participer pleinement à la croissance mondiale et devenir champion de la nouvelle croissance

- ❑ **F3. Redonner à la France tous les moyens (dont ceux de la recherche) pour prendre une place de premier rang dans les secteurs de l'avenir: numérique, santé, énergies renouvelables, tourisme, biotechnologie, nanotechnologie, neurosciences.**

*Idem 1... quels sont les moyens de "libérer" ? Ils ne consistent sans doute pas à "donner".*

- ❑ **F4. Mettre en chantier dix Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50000 habitants**

*Pitoyable gosplanisme sixties, quand "éco", "durable" devraient signifier "à taille humaine", appropriables par les citoyens. Repris et détaillé comme décision n°91.*

- ❑ **F5. Très haut débit pour tous**

- ❑ **F6. Infrastructures (ports, aéroports et place financière) et ... logement social.**

*Là encore, la planification macro semble gommer la "libération" micro.*

### Améliorer la compétitivité des entreprises françaises, en particulier des PME

- ❑ **F7. Réduire les délais de paiement des PME par l'État et par les grandes entreprises à un mois à compter de la livraison et à dix jours pour la TVA, et instituer un statut fiscal simplifié pour les entreprises qui réalisent moins de 100 000 euros de chiffre d'affaires par an.**

*Toujours pareil. Quelles sont les conditions de rapports de force, pour que ce que la loi dit se réalise ?*

- ❑ **F8. Créer par redéploiement une agence guidant ... les TPE/PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations.**

*Galimatias, mais l'idée d'une "Small Business Administration" façon Etats-Unis est juste.*

*Mais aucune de ces deux décisions ne touche le cœur de l'activité des PME, seulement la marge qu'est leur relation avec l'administration et les "gros". Grand classique franco-français. Les vraies clés seraient dans l'accompagnement/conseil des gens qui ont l'idée d'entreprendre (conseil professionnel,*

---

<sup>3</sup> Je numérote par F ces décisions "fondamentales" car la numérotation du rapport reprend ensuite à 1.  
*Liberer\_la\_croissance-0202T.doc*

*pas administratif), et dans une aide de qualité professionnelle à l'embauche (trouver la personne avec le profil comportemental correspondant le mieux à un fonctionnement d'entreprise...).*

## **Construire une société de plein-emploi**

- F9. Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales.**

*Certes. Mais préférer la négociation de grandes organisations, à la liberté et la responsabilité sur un marché du travail sain, est un peu étrange au vu de l'inspiration du rapport.*

- F10. Mobiliser tous les acteurs pour l'emploi des jeunes et imposer à toutes les entreprises et collectivités publiques de présenter chaque année un bilan de la diversité par âge, par sexe et par origine.**

*Vide de sens et dénué de portée.*

- F11. Réduire le coût du travail pour toutes les entreprises en transférant une partie des cotisations sociales vers la Contribution sociale généralisée (CSG) et la TVA.**

*Cela irait bien dans le sens de l'emploi (surtout le transfert vers la TVA), mais un transfert vers une éco-taxe aurait encore bien plus d'effet. La masse transférable vers l'éco-taxe a été évaluée à 2 points de PIB, soit l'équivalent de 5 points de TVA.*

- F12. [Supprimer tous les obstacles au cumul emploi-retraite]**

*Certes, mais la proposition est compliquée, le système "liberté de date de départ dans le cadre d'un système par points" me semble meilleur.*

## **Supprimer les rentes, réduire les privilèges et favoriser les mobilités**

- F13. Aider les commerçants et les fournisseurs indépendants à prendre part efficacement à la concurrence tout en restaurant complètement la liberté des prix et de l'installation de tous les acteurs de la distribution, de l'hôtellerie et du cinéma, dans le cadre des plans d'urbanisme.**

*3 choses et leur contraire ! Superbe ! Voilà au moins qui illustre les conflits de priorité sur ce sujet. C'est la fin qui est la plus juste : le meilleur commerce est celui qui s'intègre bien dans une société locale, une ville, un espace rural. Il y a la piste d'un contrôle démocratique.*

- F14. Ouvrir très largement les professions réglementées à la concurrence sans nuire à la qualité des services rendus.**

*Certes. Donc, commencer par évaluer.*

- F15. Encourager la mobilité géographique (par la création d'une Bourse Internet du logement social) et la mobilité internationale (notamment par une procédure souple de délivrance de visas aux étudiants, aux chercheurs, aux artistes et aux travailleurs étrangers, en particulier dans les secteurs en tension).**

*La Bourse internet est sympa, mais le problème du logement social, outre la balkanisation des décisions d'attribution, ce sont les files d'attente, la Bourse n'est pas adaptée aux situations de file d'attente. La seule sortie à mon avis est de passer le logement social aux "prix du marché moins une subvention liée à la situation de la famille occupante".*

*Mobilité internationale : oui mais la priorité numéro 1 serait de comprendre et lever les raisons qui éloignent nos jeunes chômeurs de ces métiers "en tension", c'est-à-dire peu valorisés dans notre société. Sinon on se prépare une société explosive à l'américaine, avec une jeunesse native qui chôme à côté d'une jeunesse immigrée qui sur-travaille sous-payée.*

## **Créer de nouvelles sécurités à la mesure des instabilités croissantes**

- F16. Considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un « contrat d'évolution ».**

*N-ième dénomination pour ce qui existe depuis Mathusalem. Le problème n'est pas la formation, c'est la mobilité, et pour cela la mise en relation avec le maximum de chances de succès, donc la qualité de l'embauche : excellents travaux de Jean-François Amadiou.*

- F17. Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail.**

*Décision récente des partenaires sociaux. Soit, mais c'est un dévoiement de la logique d'assurance-chômage, la porte ouverte à des détournements massifs. Un contrepois nécessaire serait le bonus-malus des cotisations Assedic de l'employeur.*

## **Instaurer une nouvelle gouvernance au service de la croissance**

- ❑ **F18. Créer des agences pour les principaux services au public, et faire évaluer tout service public (école, université, hôpital, administration) par des organismes indépendants.**

*La constitution d'agences est une bonne solution dans l'économie traditionnelle, quand le cahier des charges est parfaitement prévisible à l'avance et le coût aussi.*

*Quand tout cela peut évoluer, c'est le contrôle démocratique au plus près, assorti de la responsabilité du décideur public local, qui peut marcher. Exemple : l'hôpital établissement public dont le déficit éventuel doit être garanti par sa collectivité de tutelle (Région). Là, l'évaluation a une portée.*

- ❑ **F19. Renforcer les régions et les intercommunalités en faisant disparaître en 10 ans l'échelon départemental.**

*Confusion classique entre toutes les "intercommunalités". En milieu rural, elles sont nécessaires pour que le décideur élu retrouve prise sur le service public (au lieu de n'être qu'un négociateur avec les DDE-DDA...) ; en milieu urbain, elles créent des surcoûts de fonctionnement, cachent la décision publique au citoyen, servent essentiellement de cagnottes aux notables.*

## **Ne pas mettre le niveau de vie d'aujourd'hui à la charge des générations futures**

- ❑ **F20. Réduire dès 2008 la part des dépenses publiques dans le PIB. Cette réduction devra atteindre 1% du PIB par an à partir de 2009, soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance par an pendant 5 ans.**

*L'échelle est pertinente, mais l'incohérence est totale par rapport aux autres "décisions fondamentales", dont aucune n'est chiffrée. 100 milliards d'euros, cela revient à licencier sans indemnité la totalité des agents de l'État, et il manquera encore une vingtaine de milliards - voire plus, car pendant ce temps, le coût des pensions aura augmenté.*

*En revanche, le rapport chiffre, je me demande comment, les impacts de ces réformes à fin 2012 : 1 point de croissance "potentielle" de plus, " Un taux d'encadrement dans le premier cycle de l'enseignement supérieur identique à celui des classes préparatoires", " Une dette publique réduite à 55% du PIB" au lieu de "70%" si la gestion actuelle continue...*

Avant de se lancer dans l'action, il ne faut pas que la main tremble. ... L'essentiel de ces réformes devront donc être engagées entre avril 2008 et juin 2009 ...

*Voilà ce qui s'appellerait signer un chèque en blanc.*

## **Première partie : participer pleinement à la croissance mondiale.**

et pour cela se doter des moyens humains et matériels nécessaires.

### **1.1 Au commencement, le savoir**

Il n'y aura de croissance forte que si la société est capable d'aider chacun à trouver les domaines dans lesquels il peut être le plus heureux et le plus créatif. La croissance dépend à long terme du potentiel de la jeunesse, de sa confiance en elle-même, de son optimisme, de son goût de créer, de sa capacité à innover, enfin de son insertion professionnelle et personnelle au sein de la société. La jeunesse représente aussi la source des plus grandes entreprises de l'avenir. ...

La créativité, la mobilité et l'agilité de la jeunesse sont avant tout déterminées par la maîtrise des comportements et des savoirs fondamentaux acquis dès le plus jeune âge. Elles dépendent donc de la capacité de la famille, de l'environnement social et des enseignants à valoriser les aptitudes ... de chacun.

La préoccupation du résultat (qui n'est autre que la réussite de tous les élèves) doit ... primer sur la simple exigence de moyens. La France peut faire beaucoup mieux avec les mêmes moyens. La régression en lecture, en sciences et en relations humaines n'est pas une fatalité. Les pays qui ont progressé ou rattrapé leur retard ont, mieux que la France, tenu compte de la très grande plasticité de l'intelligence et de la création incessante de nouveaux rituels culturels.

Ils ont tous tenu compte des rythmes scolaires fondés sur les processus biologiques d'apprentissage : grandes vacances moins longues, journées plus courtes et plus légères, sport et détente en début d'après-



midi... Les rythmes scolaires français impliquent des journées lourdes et des programmes mal répartis qui ralentissent les processus d'apprentissage !

*Changement excellent, évidemment nécessaire, et à coût nul !*

*Mais : le gouvernement Sarkozy a déjà décidé l'inverse en supprimant le samedi matin sans le remplacer par le mercredi matin !*

## L'enfance

- ❑ **1. Améliorer la formation des éducateurs et éducatrices de crèche et des assistantes maternelles, revaloriser leur diplôme et en augmenter le nombre. *nj*<sup>4</sup>**
- ❑ **2. Ajouter [au] socle commun des connaissances ... le travail en groupe, l'anglais, l'informatique et l'économie.**

7 «piliers» [actuellement définis] : la maîtrise de la langue française; la pratique d'une langue vivante étrangère ; la connaissance des principaux éléments de mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique ; la possession d'une culture humaniste ; la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ; l'acquisition des compétences sociales et civiques ; l'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative.

... L'enseignement de l'économie doit être ..., dès le primaire, concret, positif, et exigeant sur les dimensions éthiques, sociales et écologiques de la croissance. Il devra ... montrer que le scandale est dans la pauvreté plus que dans la richesse, dans les injustices plus que dans les inégalités ... expliciter le rôle relatif de la concurrence et des collectivités publiques dans la création et la répartition des richesses.

*Dans ces pages, l'économie tient la place des leçons de morale que j'ai connues. Pitoyable "pensée unique".*

- ❑ **3. Prendre les moyens pour éviter les redoublements dans l'enseignement primaire.**

Le redoublement n'apporte aucune solution au retard des élèves. Il faut l'éviter au maximum.

*Certes.*

- ❑ **4. Accorder plus d'autonomie aux établissements primaires et secondaires.**

Une liste de recrutement national constituant un «vivier» doit être établie, dans laquelle les établissements puiseront pour embaucher leurs professeurs.

*Certes.*

- ❑ **5. Évaluer les professeurs sur leur capacité à faire progresser tous les élèves.**

Chaque école devra faire l'objet d'une évaluation par une autorité administrative spécialisée et indépendante du ministère, tenant compte de l'avis des usagers, de leurs résultats, de leurs évolutions à moyen terme. Ces évaluations devront être rendues publiques.

L'évaluation des professeurs ne peut pas reposer uniquement sur les notes qu'obtiennent leurs meilleurs élèves ni sur l'examen d'inspecteurs. Elle doit aussi reposer sur une évaluation de leur pédagogie par leurs élèves, sur leur capacité à faire progresser chacun et sur la prise en compte des résultats scolaires ultérieurs.

*Ça me semble juste et équilibré, à condition de ne pas y relier la rémunération des enseignants, même à hauteur d'un centime, cela conduirait au blocage (par dévoiement immédiat) du système.*

*Et à condition de ramener à hauteur d'homme "l'autorité administrative". L'évaluation demandée est qualitative, croise plusieurs critères, cela demande une intelligence de la situation locale.*

- ❑ **6. Permettre aux parents de choisir librement le lieu de scolarisation de leurs enfants.**

... L'État affectera aux parents une somme d'argent par élève. Chaque parent pourra l'utiliser dans un établissement public ou privé de son choix. ... La Suède utilise déjà ce système efficacement.

*La seule justification donnée par ce rapport est le "efficacité", qui n'est pas plus étayé. Les auteurs espèrent-ils que la rémunération des enseignants fluctue d'une année sur l'autre selon les inscriptions constatées à la rentrée ?*

---

<sup>4</sup> Je mentionne par "nj" les "décisions" qui ne sont pas justifiées dans le rapport. Ainsi, le rapport indique que l'éducation préscolaire est essentielle (soit), mais ne montre en rien que la formation actuelle est insuffisante. Apparemment, il fallait avoir quelque chose à dire sur le préscolaire...

**7. Refonder l'information sur l'orientation sur les carrières et prendre davantage en compte les aptitudes non académiques.**

*Le premier point est très mal étayé. ("L'orientation est aujourd'hui le privilège des enfants dont les parents sont les mieux informés" : c'est douteux, ces parents n'orientent pas leurs enfants selon les débouchés, ils les poussent vers les "bonnes écoles" y compris là où les débouchés manquent. Ils préfèrent "animation culturelle" à "tourneur-fraiseur".)*

*Le second point est mieux justifié.*

**8. Développer les stages en entreprises.**

Chaque collégien effectuera à partir de la 4<sup>e</sup> une semaine de stage par trimestre (au lieu de 2 à 5 jours par an [en classe de troisième] ... actuellement).

*Le coût pour les entreprises n'est pas chiffré. J'ai vu de ces stagiaires rester sur une chaise toute la journée, au mieux feuilleter un magazine, à côté du salarié qui, lui, travaillait... Un "benchmarking" étranger serait bienvenu.*

**9. Lancer des concours d'innovation.** [entre collégiens et lycéens]

**10. Mettre en place au collège un [après-midi de] service civique hebdomadaire.**

L'ensemble de ce qui précède suppose un allègement substantiel de la pression exercée par les services déconcentrés de l'Éducation nationale pour faire respecter les programmes actuels et les cursus.

*Ce qui contredit quelque peu l'ambition affichée pour ce chapitre centré sur le "savoir".*

## L'enseignement supérieur

**11. Donner progressivement aux étudiants de licence à l'université un encadrement équivalent à celui des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles.**

Les étudiants des universités sont aujourd'hui laissés pratiquement sans accompagnement, après avoir quitté le lycée où l'encadrement est très serré. C'est une des principales causes de l'échec. ...

Les universités pourront valoriser l'engagement [des] tuteurs, étudiants plus âgés, soit par sa prise en compte dans leur cursus sous forme de crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit par une rétribution monétaire.

*Bien sûr. Essentiel.*

**12. Généraliser l'année de stage validée au cours du cursus universitaire de master. ... Un semestre de stage devra avoir lieu au cours de la licence. nj**

*Apparemment donc, un semestre avant Bac+3 et un second semestre avant Bac+5. Ce serait le bon sens élémentaire.*

Pour compléter ce dispositif, ... proposer une année de «remise à niveau» à l'étudiant qui rejoint l'université ...

*Oui mais si c'est nécessaire, c'est qu'on marche sur la tête : ce serait la mission du programme de Terminale.*

**13. Renforcer les formations en alternance. nj**

**14. Favoriser le retour à l'université après et pendant une expérience professionnelle. nj**

*Oui mais les conséquences sur l'organisation de l'Université n'en sont pas tirées.*

**15. Mieux organiser avec les entreprises de la région des bourses d'emploi et de stages.**

**16. Inciter les universités à organiser des cours du soir et permettre un assouplissement des règles d'étalement des études sur une plus longue période.**

**17. Donner aux étudiants salariés un crédit d'ECTS pour l'obtention de la licence, qui serait d'autant plus élevé que l'emploi est lié au cursus.**

**18. Exclure, dans la limite d'un plafond à définir, les revenus tirés d'un emploi étudiant du calcul du plafond d'éligibilité pour les bourses de l'enseignement supérieur et les allocations logement.**

*Douteux car cela encourage les fausses inscriptions à l'Université, déjà massives, qui pèsent sur la capacité des universités à encadrer leurs étudiants.*

**19. Renforcer l'autonomie des universités.**

Les universités ne sont pas encore ... capables de prendre les décisions les plus stratégiques pour leur avenir. Il faut aller plus loin dans la réduction du nombre de membres des conseils et organiser une plus grande autonomie dans les modes de gestion financière, de recrutement des professeurs et des rémunérations.

**20. Renforcer l'évaluation de la performance de chaque établissement d'enseignement supérieur.**

L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ... devra ... informer les étudiants des taux de succès sur 3 ans dans la formation qu'ils choisissent, mesurer le bon emploi des ressources allouées à la suite du précédent exercice d'évaluation et faire participer les étudiants à l'évaluation de leurs enseignants.

*Trois fois oui !*

**21. Augmenter les moyens financiers alloués à l'enseignement supérieur.**

Le financement public ... est plus important en France que dans les autres pays de l'OCDE ... [mais] le ... financement total est inférieur à la moyenne ... [de] 800 millions d'euros.

**22. Développer les financements privés.**

L'université doit pouvoir ... obtenir des dons d'entreprises et de ses anciens élèves. ...

Les frais de scolarité [sont très faibles] contrairement à la plupart des pays de l'OCDE ... Cette spécificité française doit rester ...

*Dauphine vient de décider l'inverse.*

**23. Institutionnaliser des «Universités des métiers».**

[Des] universités étrangères ont institutionnalisé des facultés des métiers (Laval, Sherbrooke, Canada) où des infirmières, des artisans, des sportifs, des artistes peuvent devenir professeurs ou obtenir toutes sortes de diplômes. ...

**24. (=F2) Distinguer 10 pôles universitaires de taille mondiale alliant pluridisciplinarité et excellence.**

*Longuement développé pp. 37 à 39, avec quelque gloubi-boulga ("pas nécessairement une localisation unique", "synergies" avec les grands établissements de recherche", " L'École normale supérieure, ... l'École polytechnique et ... quelques autres grandes écoles ... devront s'inscrire dans ces pôles) et du plus clair.*

Les investissements nécessaires pour ces 10 campus pourraient atteindre 10 milliards d'euros, à engager en 7 ans avec des coûts de fonctionnement annuels de l'ordre de 0,7 milliard d'euros.

**25. ... Mettre en place un classement annuel des universités européennes nj**

**26. Développer les cursus en langues étrangères, d'abord en anglais, et également en arabe, espagnol et chinois**

*Certes*

**27. Améliorer l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs étrangers, et revoir la politique de visas les concernant.**

*Depuis environ 5 ans, nos universités ont ouvert grand leurs portes aux étudiants étrangers pour maintenir leurs effectifs au moins apparents (donc leur financement). C'est l'État qui freine pour limiter l'immigration. La porte ouverte supposerait un mécanisme vertueux pour sélectionner les vrais étudiants ayant un bon niveau scolaire.*

**28. Ouvrir davantage l'enseignement supérieur sur le monde.**

Développer les moyens d'Erasmus et de Socrate, ... étendre les bourses aux échanges extra-européens, en particulier méditerranéens, ...

Inciter les universités françaises à ouvrir des antennes à l'étranger.

## La recherche

**29. Financer davantage la recherche publique sur projet et à la performance.**

Clarifier les missions respectives du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Le CNRS doit se concentrer sur ses laboratoires propres et sérieusement réduire le nombre de ses unités mixtes ... Renforcer les principaux organismes de recherche pluridisciplinaires (Commissariat à l'énergie atomique) et spécialisés (Institut national de la recherche agronomique, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Institut national d'études démographiques) disposant de grands équipements.

*? C'est l'inverse d'une stratégie de "synergies" avec l'université. On reste sans doute dans la langue de coton.*

Organiser des financements à la performance: comme pour les universités, la dotation récurrente d'un établissement de recherche doit être pour partie liée à la performance passée de l'établissement.

*Oui évidemment, mais cela suppose de savoir évaluer la performance en recherche, de façon autre que consanguine. Il y a de bons travaux là-dessus, comme les critères proposés par Burt Perrin ("How to evaluate innovation").*

### ❑ **30. Réformer le statut d'enseignant-chercheur.**

Personne ne devrait pouvoir être chercheur à vie sans enseigner, à moins d'obtenir de façon spécifique des dérogations sur la base des performances de recherche récentes.

*Formulation équilibrée.*

Recruter ... les nouveaux chercheurs sur des contrats de 4 ans ... [renouvelables une voire deux fois] Au bout de cette période, le chercheur pourrait évoluer vers un CDI de «directeur de recherche», vers ... l'enseignement ou [le privé].

Attirer et conserver les meilleurs chercheurs par un niveau plus attractif de salaires ...

### ❑ **31. Aider la recherche publique à davantage valoriser et appliquer ses découvertes.**

*Le titre est naïf (seule la recherche pharmaceutique fonctionne un peu sur ce mode top-down). Mais les propositions sont plus solides.*

Les contrats des organismes de recherche avec les entreprises ne représentent en France que 3% de leur budget contre 16% en Allemagne et 6% au Royaume-Uni. ... Les revenus liés à la propriété intellectuelle ne représentent que 1% du budget de la recherche en France, contre 3 à 5% aux États-Unis.

... Le système des incubateurs et des fonds d'amorçage est trop complexe.

- Dispenser davantage d'enseignements de gestion aux chercheurs.
  - Créer des offices ... pour valoriser les brevets
  - ... Réduire les délais nécessaires au financement des projets sélectionnés (aujourd'hui un an).
- ...

### ❑ **32. Développer la recherche privée. [sic]**

*p. 44, plusieurs préconisations, dont la portée n'est pas évidente.*

## **1.2 Une priorité : aider les TPE et les PME**

La France devra mettre en œuvre une politique en faveur des TPE et des PME, parallèlement et en complément du programme de travail de la Commission européenne pour 2008-2013 qui envisage une directive sur les petites entreprises, sur le modèle du *Small Business Act* américain, en vue de réduire les contraintes administratives pesant sur les TPE/PME, d'accroître la participation des PME aux programmes communautaires, d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics et de réduire les obstacles aux échanges transfrontaliers.

### ❑ **33. (=F8) Créer une Agence de service aux petites entreprises de moins de 20 salariés.**

En qualité d'employeur, une TPE est aujourd'hui en relation avec au moins 4 organismes de protection sociale (... Urssaf, Assedic, caisses de retraite complémentaire, organismes de prévoyance) auxquels s'ajoutent ... organismes paritaires de collecte agréés pour la formation professionnelle, ... organismes de collecte de la taxe d'apprentissage et ... centres des impôts.

La réforme proposée s'inspire du *Small Business Service*, interlocuteur administratif unique pour les très petites entreprises créé il y a une dizaine d'années par le gouvernement britannique.

*En clair, l'Agence est l'interlocuteur administratif unique.*

- 34. Instaurer au sein de l'Agence de service aux TPE un guichet unique en ligne pour la création d'entreprise.**

Ce guichet unique ferait la synthèse des dispositifs existants: centre de formalité des entreprises, chambre de commerce et d'industrie, Urssaf, caisses de retraite, déclarations et paiements en ligne, conseils fiscaux, domiciliation, comptabilité, etc.

*Le dernier mot est essentiel. Ce qui pèse sur l'entrepreneur, ce n'est pas l'administration, c'est la compta. Et "l'aide" qu'il reçoit des centres de gestion est fiscale (comment maximiser les charges apparentes) avant d'être pratique (comment enregistrer un ticket restaurant). Une assistance comptable orientée sur les usages pratiques serait un bonheur.*
- 35. Faciliter l'accès des TPE au conseil et au financement.**

Financer [les] programmes [associatifs] de formation des jeunes entrepreneurs, en particulier dans les banlieues. ... Aider ces institutions à accompagner plus encore d'entrepreneurs vers les banques.

*Peut-être, mais logique de guichet. Il manque une évaluation de l'impact de ces associations.*
- 36 [sans titre, mais porte sur l'accès des PME aux marchés publics]**

21% des marchés publics sont [actuellement] attribués à des PME ... De nombreux autres pays (États-Unis, Japon, Corée, Canada) ont mis en place des préférences particulières.

*Mais aucune mesure significative n'est proposée.*
- 37. Mettre en place une représentation unique [du personnel] dans toutes les PME de moins de 250 salariés, sous la forme d'un conseil d'entreprise.**

Le passage de 49 à 50 salariés entraîne actuellement l'application de 34 législations et réglementations supplémentaires dont le coût représente 4% de la masse salariale [source = ?].

Afin d'avoir le temps de simplifier l'ensemble des obligations supplémentaires résultant du simple franchissement des seuils de 10 et 50 salariés, il est proposé de doubler pour trois ans ces deux seuils en les faisant passer respectivement à 20 et à 100.

*L'idée du délai-pour-négociation est intéressante. Au moins pour les entreprises qui viendraient à dépasser ces seuils pendant les 3 ans, mais étaient au-dessous en 2007.*
- 38. Imposer (par la loi et si nécessaire par ordonnance) le paiement aux PME à moins de 30 jours à compter de la date de livraison.**

En 2005, les délais de paiement atteignaient en France en moyenne 66 jours, contre 52 en Grande-Bretagne, 47 en Allemagne, 40 aux Pays-Bas, 36 en Suède, et 26 en Norvège. Les créances clients représentent 25% en moyenne du bilan des PME françaises contre 8% en Allemagne. Une directive de 2000 visant à sanctionner les retards de paiement a été transposée en France par la loi NRE (Nouvelles régulations économiques) de 2001. Malgré l'automaticité des pénalités de retard, le débiteur qui ne les règle pas n'est pas sanctionné : en 2006, seules 11% des entreprises françaises facturaient des retards de paiement à leurs clients. En 2006, une modification du code des marchés publics a imposé aux collectivités territoriales un délai maximal de paiement de 45 jours. Le délai de paiement moyen de la grande distribution est de 120 jours.

*Le rapporteur le constate : la loi existe mais n'est pas appliquée. Il faudrait trouver pourquoi avant de refaire la même loi.*
- 39. Réduire le délai de remboursement de la TVA aux PME à 10 jours.**
- 40. Faciliter l'accès des PME à Alternext.**

Conçu pour permettre aux PME de s'introduire en Bourse ..., Alternext regroupe aujourd'hui moins de 100 sociétés, contre plus de 1600 pour son homologue londonien.

*Le rapport propose de réduire encore les règles imposées tant aux PME qu'aux investisseurs, mais sans justifier cette proposition. Quel serait en réalité le levier de développement d'Alternext ? Ce serait à évaluer...*
- 41. Attirer les financements des fonds et des banques vers les PME**

[Le capital français] finance très peu les PME. Cela s'explique: les taux de rendement depuis dix ans du capital-risque (en France et en Europe) se situent entre 0 et 5% par an.

*Le rapport propose de défiscaliser et déréglementer, alors qu'il a lui-même souligné où est le problème à résoudre : le trop faible rendement ... Là encore, à évaluer.*

- 42. Rassembler les fonds actuels d'OSEO et France-Investissement dans une structure unique de rehaussement** *nj*
- 43. Rééquilibrer le traitement entre créanciers privés.** [Concrètement, le rapport propose de] **Supprimer les créances privilégiées du Trésor.**  
*Coût violent et non chiffré pour les fonds publics, sans effet de levier évaluable sur l'investissement privé.*
- 44. Renforcer le programme «Passerelle», qui permet aux grandes entreprises (publiques et privées) souhaitant acheter le produit ou le service d'une PME innovante de bénéficier d'une aide pour financer l'adaptation de l'offre de la PME à leurs propres besoins.** *nj*  
*Ce programme est-il efficace ? On n'en dit rien.*
- 45. Demander aux grandes entreprises de publier annuellement la part de leurs achats réalisés auprès des PME.** *nj*  
*Obligation complexe dont le rapport n'atteste pas qu'elle ait quelque résultat.*
- 46. Simplifier les débuts d'une entreprise.**  
*Mais les propositions concrètes sont marginales. Les propositions significatives sont les 33-34.*
- 47. Simplifier la comptabilité des TPE :** [autoriser une] comptabilité de trésorerie pour toutes les TPE de moins de 20 salariés.  
*Excellente idée pour les secteurs des services (hors industrie et commerces), qui ont très peu d'investissement.*
- 48. Soumettre les TPE [moins de 100 000 €] à un régime fiscal et social spécifique**  
Prélèvement libératoire de 10% se substituant à tous les impôts directs.  
*Curieux, alors que l'imposition sur les bénéfiques constitue un lissage contre les à-coups de rentabilité.*

## 1.3 Les révolutions à ne pas manquer

### [Le numérique et les contenus culturels]

... La part de l'économie numérique dans la production française n'est que de 6% au lieu de 13% aux États-Unis et 17% en Corée. ...

La France investit dans ces technologies deux fois moins que les États-Unis ou la Finlande, ce qui explique, toutes choses égales par ailleurs, notre différentiel de croissance: le tiers de celui-ci s'explique par une moindre productivité de l'économie numérique en France, les 2/3 restants par une utilisation moins performante des TIC par les secteurs utilisateurs.

... Les réflexes collectifs face à la révolution numérique restent parfois frileusement défensifs sur les droits d'auteur et la gratuité des données publiques.

- 49. Garantir une couverture numérique optimale en 2011**  
Extension de la couverture terrestre et ... complément satellitaire.
- 50. Réaliser l'accès pour tous au très haut débit en 2016**  
Future 4<sup>ème</sup> génération de téléphonie mobile, le WiMax et ses évolutions, [et,] pour l'accès fixe, ... la fibre optique. ...  
Prévoir par la loi un «droit de la prise numérique» afin de faciliter les négociations avec les syndicats d'immeubles. ...  
Les Régions doivent être les chefs de file de ce développement numérique des territoires.  
*Dispositions judicieuses, ciblage pertinent de l'intervention publique sur les infrastructures lourdes. Si... la technologie sur fil de cuivre (type ADSL) est condamnée à terme, ce que j'ignore et que le rapport ne documente pas.*
- 51. Faciliter l'accès de tous au réseau numérique**  
*Ici deux types de mesures : celles concernant l'informatique à l'école, déjà évoquées ; et d'autres dont l'échec est pourtant évident, comme les Espaces Publics Numériques (EPN). Le vrai "point dur" est constitué par les plus de 60/70 ans ; c'est leur passage à internet qui serait à évaluer et développer.*
- 52. [liste sans titre de dispositions sur la télévision numérique]**

*Le point essentiel semble être :*

Préparer les procédures d'attribution de licences afin de se prémunir contre toute stratégie de rente des détenteurs actuels.

☐ **53. Renforcer les garanties européennes [sur l'économie numérique]**

... Mécanisme européen d'identification numérique permettant une reconnaissance mutuelle des moyens d'authentification ...

*On comprend mal, et le rapport ne dit pas, pourquoi un mécanisme public unique devrait prévaloir plutôt qu'une concurrence et une évolution permanente de moyens d'authentification d'origine privée.*

☐ **54. Renforcer les garanties et les normes nationales.**

*idem 53.*

☐ **55. Veiller à l'indépendance de l'opérateur gérant le RFID**

[RFID = puce communiquant sans fil, elle permet de] tracer l'identité et les flux de transactions [en fait, les flux de marchandises, dans le cadre de systèmes d'information qui suivront toutes les transactions matérielles et immatérielles].

*Il me semble qu'il y a là deux questions distinctes :*

*- Celle de l'opérateur central attribuant les identités, équivalent de l'ICANN pour Internet. Nous sommes obligés de tolérer que le contrôle d'internet dépende en pratique du gouvernement des Etats-Unis. Le tolérerons-nous pour les puces qui tracent nos propres déplacements physiques ?*

*- Celle du choix de tracer par puce RFID nos déplacements physiques. C'est "une solution qui cherche son problème", comme Obama le disait de la carte d'identité avec photo pour voter aux USA. Je ne vois aucune raison d'accepter l'identité RFID sur le territoire national.*

*Mais les deux questions se posent bien, comme le montre l'exemple du passeport (RFID).*

☐ **56. Faciliter et sécuriser l'usage de la signature électronique**

8 ans après la directive communautaire, l'usage de la signature électronique qualifiée reste marginal en France ... ce qui crée *de facto* un frein à la croissance des acteurs «tout Internet» souhaitant proposer la souscription en ligne.

*Contrats d'assurance par exemple. À voir si c'est vraiment un frein.*

☐ **57. Faire verser une contribution aux fournisseurs d'accès Internet [pour rémunérer auteurs et interprètes]**

*En substance, la licence globale.*

☐ **58. Promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels «libres».**

... Le logiciel libre induit une économie moyenne de 36% en R&D [? sic] pour les entreprises utilisatrices. Il permet de créer une concurrence pour les logiciels propriétaires ... Leur part de marché n'est aujourd'hui que de 2% (avec une croissance annuelle de 40%) ...

- Promouvoir la concurrence entre les logiciels propriétaires et les logiciels libres dans les appels d'offres, notamment publics. ...
- Considérer fiscalement, comme aux États-Unis, les aides aux communautés des logiciels libres comme du mécénat de compétence.
- Exiger, à un niveau européen [des] normes internationales garantissant l'interopérabilité entre logiciels libres et les logiciels propriétaires ...

*Dispositions modestes mais très judicieuses.*

☐ **59. Rendre possible dans les faits, et non plus seulement dans le droit, la liberté de production et d'embauche dans les imprimeries des quotidiens.**

*Le rapport le justifie, mais l'essentiel de son propos est ailleurs :*

La transition du papier au virtuel est une source de grand bouleversement que la presse française n'a pas encore clairement organisé et financé.

☐ **60. Renforcer par redéploiement les ressources consacrées au contenu, en les prélevant sur la redevance et sur les recettes publicitaires.**

*Recommandation pas claire pour moi. Il y a déjà des réglementations en ce sens qui s'appliquent aux médias audiovisuels.*

- ❑ **61 [Pour favoriser l'arrivée d'un 4<sup>ème</sup> opérateur mobile,] réaménager équitablement les conditions d'octroi de la quatrième licence à un nouvel entrant.**

Un étalement des paiements [de la redevance] ... compensera la position oligopolistique des opérateurs historiques.

*Pas bien sérieux. Si les opérateurs arrivent à verrouiller le marché à trois, on voit mal en quoi l'arrivée d'un 4<sup>ème</sup> poucet ayant un réseau à déployer, changera cela. Le problème est juridique (empêcher les ententes) et technologique (faire pression en contournant le gsm, grâce au wifi par exemple).*

- ❑ **62. Proposer un grand programme [européen] de développement du numérique.**

*"Grand programme" fait peur, mais le contenu est sérieux :*

- Choisir d'urgence le standard de la téléphonie mobile de 4e génération.
- Définir un calendrier de migration ... de la norme [internet] IPv4 vers IPv6 [pour l'identification des objets. Ceci va avec la question 55].
- Favoriser le développement du *m-commerce* (paiement sans contact à partir d'un téléphone portable personnel) sur lequel l'Europe accuse un retard très important par rapport au Japon.
- Développer la radio numérique pour laquelle la France, qui vient de choisir sa norme et s'apprête à lancer les appels à candidatures, fait figure de précurseur en Europe.

- ❑ **63. Créer un poste de haut-commissaire au développement numérique**

Aujourd'hui ... on dénombre plus d'une douzaine de structures à vocation transverse compétentes

*À évaluer en regardant comme les pays tiers s'y prennent.*

- ❑ **64. Coordonner l'Autorité de régulation des communications et des postes (ARCEP) et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).**

Soit un rapprochement institutionnel sur les modèles américain, britannique ou italien, soit, plus efficacement, une meilleure articulation des responsabilités de chacun des régulateurs en distinguant plus clairement leurs fonctions:

- La régulation éthique des contenus, confiée au CSA;
- La régulation économique et technique des supports, relevant de l'ARCEP.

*Il me semble que ce serait la bonne formule.*

- ❑ **65. Réorienter massivement la recherche publique et privée vers les nanotechnologies**

*Oui, bien que l'explication se résume à trois lignes.*

## Santé

- ❑ **66. Développer massivement la prévention [santé].**

Doubler progressivement (à budget public constant) le financement de la prévention: en s'appuyant sur des cofinancements (secteur mutualiste, assurances complémentaires, industries pharmaceutiques) et en utilisant mieux le réseau de la médecine du travail.

La France n'y investit que 3% de ses achats de santé (soit 92€ par habitant ...) alors que la Grande-Bretagne et l'Allemagne dépassent les 5%.

L'environnement et les styles [de vie] ont plus d'influence sur l'état de santé d'une population que la qualité des soins.

*Le rapporteur s'appuie ici sur une étude obsolète (1977 !). Mais Corinne Lepage ne démentirait pas sa conclusion.*

Permettre, comme en Allemagne, aux assurances complémentaires santé de proposer des rabais à ceux qui acceptent une prévention ou qui exercent une pratique régulière et responsable du sport.

*Tout cela semble évident.*

- ❑ **67. Mettre en place un environnement réglementaire stable [pour l'industrie pharmaceutique]**

Notre industrie pharmaceutique, qui reste la première d'Europe, connaît, sous l'effet de la fin des brevets et du développement du générique, une perte de parts de marché ... (de 7% à 5,5% entre 1996 et 2003).



La France est en retard dans la mise sur le marché de nouveaux médicaments, la diffusion du dossier électronique et l'accès à l'information sur les soins: la France investit dans le secteur de santé dix fois moins que les Etats-Unis.

- Organiser une reconnaissance, lorsque c'est justifié, de l'utilité de la pharmacopée et des médicaments à prescription médicale facultative.

*Le remède ne semble pas à la hauteur du mal.*

#### ❑ **68. Développer la recherche et les essais cliniques**

*Plusieurs mesure(s), p. 74. Importance et efficacité à évaluer ...*

#### ❑ **69/70<sup>5</sup>. Accroître la compétitivité des entreprises de biotechnologie**

Parmi les 20 premières sociétés de biotechnologie, 18 sont américaines et 2 européennes.

- Développer en France au moins deux *bioclusters* (aux États-Unis, une dizaine de clusters déposent la majorité des brevets) pour organiser les partenariats de recherche public-privé.
- Faciliter l'accès des biotechnologies aux fonds privés, notamment par des systèmes d'amortissement adaptés et par la stabilité de la fiscalité.
- Les mêmes recommandations s'appliquent à l'électronique et à l'optique médicale, autres secteurs porteurs de la santé.

*Oui, la question de la durée d'amortissement serait effectivement un frein.*

#### ❑ **71. Améliorer la formation des médecins**

Après 20 ans de sous-recrutement ..., le pays va manquer de médecins pendant les 15 prochaines années.

- Développer des aides incitatives aux médecins pour leur installation, en vue d'orienter les étudiants vers les disciplines déficitaires.
- Améliorer la formation des médecins en matière de nutrition et de mode de vie.
- Faire de la première année de médecine un tronc commun avec les autres professions sanitaires (pharmaciens, kinés, en plus des professions pour lesquelles c'est déjà le cas).
- Compléter une partie de la formation par des professeurs extérieurs au système hospitalier (gestion, relations humaines...).

*Le rapport est curieusement ;- ) timide sur ce secteur. Il y a, pour le moins, d'énormes rentes de situation plus injustifiées que celles des taxis ... où est l'évaluation du temps réel consacré aux actes (pour réévaluer les K ?) ... où est la régulation du lieu d'installation ? pour avoir partout des médecins en secteur I ? Mystère.*

#### ❑ **72. Rationaliser les actes médicaux et développer l'Hospitalisation à domicile (HAD).**

Notre pays est en avant-dernière position au sein de l'OCDE en matière de chirurgie ambulatoire, et plus largement d'accueil en hôpital de jour; les mêmes actes dans les hôpitaux publics coûtent 25% à 30% plus cher que dans les établissements privés à but non lucratif.

[Le] coût moyen journalier de [l'HAD] est de 40% inférieur à celui de l'accueil en structure hospitalière.

- Déléguer certains actes de prévention et de soin à des «professions paramédicales» dont les niveaux de qualification et d'exigence se sont accrus considérablement: les infirmières (ex.: vaccins), les pharmaciens (ex.: renouvellement des prescriptions de médicaments); les optométristes; les hygiénistes dentaires.
- Développer, pour les affections de longue durée, une interaction forte (téléphone, mail, courrier, SMS, etc.) entre l'assureur principal et le patient ...

#### ❑ **73. Développer les maisons médicales.**

La France fait partie des pays pratiquant le moins la médecine dite de «groupe»: ... 39% des cabinets généralistes contre 97% en Suède et Finlande, 90% au Canada, 60% aux Pays-Bas.

*Est-ce un problème ?*

- Inciter les médecins d'un canton au regroupement en maisons médicales dans le chef-lieu.

<sup>5</sup> Probablement une erreur de numérotation. Les justifications sont en 69 et les mesures en 70.  
*Liberer\_la\_croissance-0202T.doc*

- Regrouper des professionnels de santé médicaux et paramédicaux, dans l'objectif, d'une part de mieux coordonner et répartir leurs actions [*en quoi y a-t-il lieu ?*] et d'autre part de délester les services d'urgence des hôpitaux des cas non vitaux.
  - Développer en parallèle les accès de proximité à des services de pointe grâce à l'utilisation de la télé-médecine (télé-expertise, télé- radiologie, téléchirurgie...)...
- ☐ **74. Satisfaire les nouveaux marchés de la dépendance.**
- Créer une nouvelle branche pour financer la dépendance, en toute transparence pour le contribuable.
  - Relever le plafond des déductions fiscales sur les services rendus à des personnes dépendantes, dans le cas où leur état de santé nécessite une présence à domicile 24 heures sur 24.
  - Développer les produits d'assurance privée et de mutuelle.
- Jargonologie qui semble vouloir cacher que l'État n'a pas les moyens, point.*
- ☐ **75. Organiser l'externalisation des services périphériques à l'offre de soins**
- 12 à 15% des budgets des hôpitaux sont consacrés à des achats de matériel médical, de dispositifs médicaux et à des prestations diverses non directement liées à la dispense des soins (entretien, lingerie, restauration...). 40% du marché des progiciels de dossier médical hospitalier sont gardés captifs par des structures parapubliques qui échappent souvent aux procédures d'appel d'offres et sont exonérées de TVA.
- Bien sûr, mais ce devrait être une conséquence immédiate de l'autonomie de gestion des hôpitaux, non une décision centralisée. Et concernant les achats, auparavant une gabegie, de gros progrès ont été faits depuis 10 ans.*
- ☐ **76. Développer l'offre d'accueil de clients étrangers.**
- Voilà un point sur lequel "l'effet d'entraînement" économique peut être avéré.*
- Le traitement des patients étrangers a déjà représenté 450 M€ et dégagé un excédent de 200M€. Ce chiffre d'affaires a quasiment doublé en 15 ans.
- Lever les contraintes au sein des hôpitaux et des cliniques freinant l'admission de malades étrangers, notamment en donnant la possibilité de s'engager sur des devis forfaitaires avec une solution assurantielle permettant de garantir tout aléa ...
  - Soutenir le projet de directive européenne qui permettrait de lever les contraintes juridiques actuelles, source de complexité pour le patient.
- Voilà un point sur lequel "l'effet d'entraînement" économique peut être avéré (idem des deux suivants). Oui à chaque fois.*
- ☐ **77. Financer des recherches privées et publiques afin d'associer les neurosciences, le numérique et la psychologie au sein de pôles de compétitivité.**
- ☐ **78. Créer de nouveaux cursus universitaires ["neurosciences"] afin de fédérer des disciplines encore éparpillées (médecine, mathématiques, neuroimagerie, pédagogie, logiciel, bionique).**

## "Les opportunités du développement durable"

- ☐ **79. Développer l'industrie éolienne.**
- Le rapport n'en dit guère plus ; le principal défi pour la rentabilité durable de l'éolien, c'est le stockage de l'énergie produite, pour lisser les fluctuations du vent (sans quoi il faut coupler avec des centrales ... à charbon). Il y a eu en 2007 des pistes de solutions. Cf. 81 infra.*
- ☐ **80. Développer l'énergie solaire.**
- Le marché mondial du solaire a connu une forte croissance, de 40% par an depuis 2000. L'objectif actuel est de réduire les coûts de production : ...
- Silicium ... à très forts rendements photovoltaïques avec des coûts de fabrication inférieurs à ceux de la filière électronique.
  - Développer des architectures de cellules à haut rendement et une filière de couches minces.
- La France dispose de groupes capables de soutenir cette recherche et développement.

*S'ils le veulent bien !*

- ❑ **81. Renforcer considérablement le programme de recherche sur le stockage de l'électricité pour les véhicules propres individuels et collectifs [et pour accompagner photovoltaïque et éolien].**

- ❑ **82. Développer le recours à la biomasse.**

R&D sur les biocarburants de 3<sup>e</sup> génération, micro-organismes ou algues cultivables en bioréacteurs.

*Oui. Le gisement d'avenir de carbone "fossile" c'est l'atmosphère.*

Chimie verte (utilisation de carbone issu de la biomasse à la place de carbone fossile dans l'industrie chimique).

- ❑ **83. Promouvoir une filière hydrogène.**

[4 sujets de R&D sont évoqués].

- ❑ **84. Développer la R&D sur le stockage et le captage de CO<sub>2</sub>.**

[2 sujets de R&D sont évoqués].

- ❑ **85. Maintenir le rôle du nucléaire et le rythme de construction de centrales.**

Électricité bon marché, totalement prévisible, qui constitue un poste important d'exportation.

*Le rapport préconise, mais sans justification particulière, de poursuivre la construction de centrales de "troisième génération" type EPR de Flamanville.*

- ❑ **86. Maintenir le rôle de l'État dans le nucléaire.**

Les conditions de l'acceptation du nucléaire par le public doivent être préservées par le maintien ... de la transparence de l'information ...

*Digne d'Orwell.*

- ❑ **87. Sécuriser l'approvisionnement des ressources minières**

Un des risques majeurs pesant sur la croissance réside dans l'indisponibilité, l'insuffisance ou les coûts de l'énergie.

*Il a fallu attendre la page 80 pour lire cela, mais ouf. "Libérer la croissance" ce n'est pas la décréter, c'est aussi prévenir les risques de crise. Exemple parmi cent, notre marine doit être positionnée sur les principales routes du pétrole, pour ne pas en laisser le contrôle exclusif à une puissance étrangère.*

*Mais non : le rapport se situe tout uniment dans un monde en paix (quoi que pense Jacques Attali des troubles futurs). Étrange. La solution qu'il propose semble de nature à accroître notre vulnérabilité en concentrant les risques sur une seule entreprise. Stupéfiant.*

Favoriser l'émergence d'un champion européen dans le secteur des métaux industriels, d'une taille suffisante ... garant des approvisionnements en minerais nécessaires aux grandes ... industries françaises.

- ❑ **88. Développer une politique européenne de l'énergie.**

Développer le réseau électrique et ses interconnexions.

Prolonger la durée de vie des centrales les plus performantes et les plus respectueuses de l'environnement. [c'est-à-dire réduire les exigences réglementaires ?] ...

Favoriser les investissements dans de nouvelles centrales peu émettrices de gaz carbonique [c'est-à-dire nucléaires ?] ...

Intensifier l'effort de R&D

[Lancer] l'idée d'une coopération spécialisée en matière nucléaire, sur une base intergouvernementale entre les seuls pays de l'Union qui y sont favorables.

*Euh ... Euratom ?*

[Proposer] une action européenne ... en faveur du développement sûr et maîtrisé de l'énergie nucléaire dans les pays de la future Union méditerranéenne.

*Je vois mal ce qu'apporte le niveau européen. S'il s'agit de coopérer sur les mots (les procédures, les formations), l'un des domaines abordés par le rapport, l'obstacle linguistique est très problématique. Mais il y a aussi ce dont la Libye n'aura pas besoin ...*

L'étude des modalités de financement des investissements nucléaires.

## Stratégie alimentaire

La Politique agricole commune (PAC) ... devra ... mieux intégrer dans son concept de préférence communautaire les valeurs de sécurité alimentaire, d'environnement et de protection sociale.

... Les apports des OGM sont ... pour l'instant très limités ... mais pourraient être dans l'avenir à la fois quantitatifs (rendement, tolérance à la sécheresse, au sel, etc.), qualitatifs (composition des aliments, adaptation aux besoins des industries, protection sanitaire, etc.) et environnementaux (réduction de produits chimiques, d'engrais, etc.). Dans tous les cas, leur innocuité reste à évaluer.

- ❑ **89. Développer massivement les recherches en matière d'OGM pour évaluer leur innocuité.**
- ❑ **90. Doter les instances européennes et nationales d'homologation des moyens nécessaires pour les rendre incontestables.**

*Tout cela est soit ironique soit hypocrite. Le rapport commence par dire que les OGM n'ont rien prouvé, et leur consacre les 2 seules recommandations sur l'alimentation ! Il veut des OGM "incontestables" moyennant des "moyens" - alors que la science, surtout l'écologie et la santé, demandent la contestation et demandent du temps - en fait, des décennies - donc de la réversibilité.*

## Croissance verte

- ❑ **91. Construire d'ici 2012 dix Ecopolis, villes ou quartiers d'au moins 50000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication.**

... Laboratoires de la modernité urbaine.

Le gouvernement britannique a décidé de [créer dix] *Ecotowns* de 10000 à 20000 habitants.

*Le projet du MoDem Argenteuil : des programmes d'ampleur bien moindre (comme BedZed à Londres) mais destinés à créer une filière locale de professionnels compétents en éco-construction.*

- ❑ **92. Orienter la fiscalité vers la protection de l'environnement.**

La TIPP est une taxe efficace ..., mais se heurte à la difficulté d'utiliser des moyens de transports de substitution, notamment pour le transport routier.

*C'est pourquoi son augmentation devrait être progressive à la vitesse d'adaptation de l'industrie.*

La TGAP regroupe un ensemble hétéroclite de petites taxes, dont le taux est en général inférieur aux dommages causés à l'environnement ... Ainsi pour les NOx et le SO<sub>2</sub>, la TGAP est respectivement de 45,7€/t et de 38,4€/t, alors que le coût des dommages est estimé à 10800€/t et 7500€/t. La taxation suédoise pour ces deux polluants est de 4412€/t et de 3309€/t.

*Curieusement, le rapport n'en tire aucune conséquence concrète.*

Aussi faut-il aller vers une taxe européenne sur les émissions de CO<sub>2</sub> pour «toucher» les secteurs non couverts par les quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

*Je préférerais lire : remplaçons le système de quotas par une taxe universelle sur l'extraction de carburant fossile.*

- ❑ **93. Imposer l'achat exclusif par les administrations publiques de véhicules hybrides et électriques en attendant le tout-électrique à compter du 1er janvier 2009.**

*Conception socialiste, c'est à l'État de payer pour l'incapacité du marché ?*

- ❑ **94. Imposer des normes de sobriété énergétique pour les équipements informatiques avec pour objectif de réduire d'ici 2015 de 50% leur consommation énergétique annuelle.**

*Ils sont importés ... ce ne peut être qu'européen.*

- ❑ **95. Imposer pour chaque achat public les meilleures techniques disponibles en matière d'efficacité énergétique ...**

*Idem 93.*

Repenser le principe de précaution

*Le texte consacre deux pages fumeuses, sans le moindre fait précis, bref dignes du pire lobbyisme à prétendre que ...*

La constitutionnalisation du principe fige la réalité et constitue un obstacle à la croissance ...

*De quel genre de croissance s'agit-il ? Le rapporteur feint d'ignorer que le monde est petit et fragile...*

Il semble opportun d'abroger, ou à défaut de préciser très strictement la portée de l'article 5 de la Charte de l'environnement de 2004, tant à l'égard des opérateurs privés que des autorités publiques, par une révision du texte constitutionnel ...

*Aucun "numéro de décision" sur ce point (c'est la première fois du rapport).*

## **Faire de Paris une place financière majeure**

*Le rapport consacre une page à souligner l'importance du secteur financier, puis suivent, sans justification précise, 8 "décisions" non commentées ... On quitte la logique lobbyiste pour celle du pur rapport de forces !*

- 96 Instaurer sur le modèle du dispositif allemand un droit d'option permettant de choisir, opération par opération, le mécanisme de TVA (assujettissement/déductibilité), afin de désamorcer les effets négatifs de la taxe sur les salaires sur l'activité des banques dans le domaine des services aux entreprises (B2B).**
- 97 Harmoniser les réglementations financières et boursières avec celles applicables au Royaume-Uni ...**
- 98 Regrouper la Commission bancaire et l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) avec la mission de promouvoir la place financière de Paris ...**
- 99 Améliorer les conditions d'accueil des étrangers hautement qualifiés, en particulier par la ... délivrance rapide de titres de séjour de longue durée.**
- 100 Développer massivement l'enseignement de l'anglais professionnel ...**
- 101 ... Financement de chaires dédiées aux recherches sur la modélisation financière.**
- 102 Doter la place financière de Paris d'un indicateur d'attractivité publié trimestriellement et intégrant tous les critères d'appréciation possibles [sic !], y compris la qualité du système éducatif, le taux d'imposition (avec le bouclier fiscal), l'efficacité du réseau de transports, la qualité des soins médicaux, le coût de la vie, en particulier le logement.**
- 103 Modifier la composition des associations, des commissions et des collèges de régulateurs, pour que les champions de la finance, toutes classes d'actifs confondues, puissent s'exprimer et influencer la position du Haut Comité de place.**

*Et le sourire de la crémillère !*

## **Faire de la France un nœud majeur de communication en Europe**

- 104. Développer le *low-cost* aérien.**

Ouverture d'un marché secondaire de créneaux, déjà expérimenté au Royaume-Uni et en Suède, qui autorise les compagnies à s'échanger les créneaux dont elles disposent.

*Évaluer ces expériences ...*
- 105. Faire de ... Roissy-Charles-de-Gaulle le premier aéroport européen.**
  - Créer dans l'aéroport Charles-de-Gaulle un terminal dédié au *low cost*, doté de taxes aéroportuaires réduites.

*Le T3 existant, je présume. L'idée de moduler les taxes fait sens, si ce n'est déjà fait.*
  - Créer des lignes ferrées directes reliant l'aéroport Charles-de-Gaulle, la Gare du Nord et la Défense, futur cœur de la place financière parisienne.

*Pour la gare du Nord, la ligne existe mais pourrait être accélérée de 10 minutes sans toucher aux infrastructures ; pour La Défense, comment on fait ? Peut-être peut-on aménager un virage pour faire un "RER AB" via Châtelet ???*
  - Instaurer une voie réservée aux taxis, aux transports en commun et au covoiturage.
- 106. Se doter de trois ports de taille européenne: Le Havre, Marseille et Nantes.**

La part de marché des ports maritimes français en Europe est passée de 20,5% en 1989 à 17,5% en 2004. ...

Le coût de la manutention à Marseille, supérieur d'un tiers à celui des deux ports méditerranéens de Gênes et Valence, et son poids dans le coût global (61%) expliquent la totalité de la charge supplémentaire pesant sur l'armateur par rapport aux escales dans les ports concurrents.

- Construire autour du Havre, de Marseille et de Nantes un réseau cohérent de transport multimodal ...
- Regrouper les trois ports autonomes du Havre, de Rouen et de Paris autour d'un commandement unique, dont on aura compris qu'il devra être courageux ... L'État doit pleinement assurer ses responsabilités [dans] le conseil d'administration de chaque port autonome [c'est-à-dire en évitant les intérêts locaux]. ...

*Apparemment, le rapporteur veut sortir du blocage "socialiste d'État" (syndical) par plus de socialisme d'État ...*

## Développer le tourisme

La France peut se fixer comme objectif d'attirer en 2020 plus de 110 millions de touristes étrangers [79 actuellement], [répartis] sur l'ensemble du territoire ...

### 107. Adapter l'offre aux besoins des touristes.

- Améliorer ...la qualité des hôtels de province dont la modernisation a été freinée par le malthusianisme résultant des nécessaires autorisations des commissions départementales
- Accès à Internet en haut débit.

### 108. Augmenter le budget privé consacré à la promotion de la France à l'étranger.

### 109. Harmoniser la classification française des hôtels avec la classification internationale et inciter à une classification européenne.

*Une orientation et son contraire. Il y a eu en 2006-2007 des prises de position pour une classification européenne. Ce serait le bon sens dans un espace de circulation commun.*

### 110. Développer l'écotourisme.

*Aucune proposition significative là-dessus.*

### 111. Favoriser la consommation touristique dans les villes.

Adapter les horaires d'ouverture des musées et monuments en soirée et développer l'autonomie de gestion des musées.

*Oui...*

### 112. Développer le tourisme d'affaires.

Un énorme effort de modernisation des équipements publics et privés est nécessaire.

*Combien ?...*

### 113. Revoir la politique de l'accueil et des visas pour les touristes venant des pays émergents.

Simplifier ... l'obtention des visas touristiques pour certains pays ... dont le nombre de touristes croît massivement comme la Chine.

## Les services à la personne

Les résultats obtenus dès la première année de mise en œuvre du plan de développement des [services à la personne] sont très largement positifs: doublement du taux de croissance du secteur qui passe de 6% à 12% et création dès cette même année 2006 de 120000 emplois nouveaux. Création de 4000 entreprises nouvelles en 18 mois.

*Je demande à voir s'il s'agit de plus que de la comptabilisation d'emplois auparavant au noir, ce qui serait sympathique mais non créateur de richesse.*

[Il faut] maintenant porter l'effort sur la valorisation des métiers des services à domicile et la professionnalisation des intervenants.

*Rien ne dit en quoi c'est là que résiderait un goulot d'étranglement.*

- ❑ **114. Améliorer la formation et les parcours professionnels.**
  - Alléger la procédure administrative de validation des acquis de l'expérience.
  - Répondre aux importants besoins en formation encore non couverts: –développer la formation initiale en s'appuyant notamment sur l'apprentissage; –harmoniser les diplômes de l'aide à domicile; –placer la priorité sur la formation du personnel d'encadrement des intervenants à domicile; –développer cette catégorie d'employés.

*Possible, mais avec le risque qu'on développe simplement là une "couche non productive" d'emplois destinés à profiter de la rente fiscale (à la façon des vendeurs téléphoniques de fenêtres ou de "Robien").*
  - Favoriser la polyvalence des intervenants et des organismes d'offre.
- ❑ (suite du 114) **Rendre plus attractives les conditions de travail des services à la personne.**
  - Abaisser les seuils de cotisations requis pour l'acquisition des droits sociaux.

*Fort risque d'encourager le "noir partiel".*
  - Lutter contre le temps partiel non choisi : développer le travail salarié à temps partagé, autoriser des groupements d'employeurs dans le secteur des services à la personne.
  - Accroître la prévisibilité de l'emploi du temps
  - Enrichir les tâches et les emplois. Donner des perspectives de progression professionnelle.

*Wishful thinking.*

## 2. Des acteurs mobiles et sécurisés

La première des croissances est celle qui permet à chacun, quelle que soit son origine, d'évoluer, de réussir sa vie ...

### 2.1 Moderniser le dialogue social

[Donner] aux partenaires sociaux l'espace nécessaire pour établir les garanties sociales essentielles à la sécurisation des parcours professionnels.

*Suit un rappel de la situation actuelle en matière de représentativité, et de son absurdité.*

Les inconvénients de ce système sont unanimement reconnus: monopole des [... cinq ...] dans le dialogue social, déficit démocratique et durcissement des positions syndicales.

*Ou en plus clair : la non-responsabilité des syndicats.*

#### Refonder la représentativité des organisations syndicales et patronales

- ❑ **115. Fonder la représentativité patronale sur le principe «une entreprise – une voix»**

*Choix stupéfiant, qui excluerait les grands employeurs de la décision. On devrait avoir soit "une voix par emploi", soit une double majorité.*
- ❑ **116. Fonder la représentativité syndicale sur le seul critère de l'élection**

Elle doit être appréciée au regard des résultats des élections des délégués du personnel et des représentants du personnel au comité d'entreprise, complétés le cas échéant par les résultats aux élections prud'homales.

*Oui, bien sûr. On sort enfin du galimatias Hadas-Lebel. Inutile de conduire des "élections de représentativité" distinctes. Il est bien plus simple, juste et pertinent de consolider les résultats des élections qui ont une portée pour le salarié dans son entreprise. Malheureusement, le rapport complique aussitôt les choses avec des seuils divers et variés sortis de son chapeau.*

#### Clarifier le financement des partenaires sociaux

- ❑ **117. Actualiser les règles de financement ... des syndicats.**

Les comptes devront être certifiés.

Le financement public pourra être lié à ... des missions de service public.

*Là gît le lièvre. Qui décide, qui évalue, quel outil juridique (appel d'offres) ?*

**118. Promouvoir l'offre de services des syndicats ...**

*En gros le modèle allemand, ou celui des syndicats de l'Éducation nationale française, qui servent de bureau des carrières.*

**Renforcer le dialogue social et moderniser le code du travail**

*Cette abondance de "moderniser" et "actualiser" est vraiment indigeste.*

Plus de 2900 pages rien que pour le code du travail. Ni les entreprises ..., ni les salariés ne s'y retrouvent.

**119. Faire de la négociation collective le moyen privilégié de la transformation du droit du travail**

*Rien de consistant. Rappel de la déjà inconsistante loi Larcher du 31 janvier 2007 "qui s'inspire du rapport Chertier" lui-même bien creux sur ces sujets.*

**120. Organiser le principe majoritaire pour la validation des accords.**

Le principe majoritaire s'est progressivement développé mais demeure pour l'instant largement théorique. Il convient donc de le renforcer.

*Le "donc" et le "renforcer" sont inquiétants ? à juste titre, car on peine à trouver un renforcement :*

En cas de signature par des organisations non majoritaires, les signataires devront faire valider l'accord par un référendum auprès des salariés.

**121. Expérimenter un espace de négociation légitime et efficace dans les PME**

- Développer le mandatement: introduite lors de la réforme de la RTT, cette technique prévoit qu'en l'absence de délégué syndical, un salarié peut être mandaté pour négocier un accord; l'accord doit ensuite être soumis à la consultation du personnel. La loi du 4 mai 2004 ne l'autorise que si un accord de branche le prévoit ... Ce système doit s'appliquer dans chaque PME.
- Expérimenter une représentation unique dans toutes les PME de moins de 250 salariés. (= "décision" 37).

## 2.2 De nouvelles sécurités

### L'emploi des jeunes

Si l'ensemble des réformes proposées ici est mis en œuvre, le taux de chômage des jeunes en 2012 peut être divisé par trois par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

*Je vois très mal en quoi elles seraient décisives - en tout cas, à coût constant.*

*Il manque LE point essentiel pour l'emploi des jeunes : encourager l'employeur à intégrer un jeune sans expérience ni qualification dans un **emploi normal** payé normalement - ni en apprenti, ni en contrat de qualif' (maintenant devenu contrat de professionnalisation).*

*Mais "l'autre point essentiel", le contact avec l'entreprise dès le collège, est bien représenté dans la partie "éducation" ("décision" n°7). On pourrait y ajouter la formation spécifique "à l'emploi", en sortie du système scolaire, proposée lors de la campagne présidentielle.*

**122. Étendre le modèle de l'alternance à tous les niveaux de formation.**

*Le rapport ne dit pas ce qui manque actuellement.*

**123. Développer les formations professionnalisantes à l'université.**

**124. Inciter les partenaires sociaux à revaloriser la rémunération des apprentis (qui varie actuellement de 25% du Smic pour les 16-17 ans à 78% pour les apprentis de 3e année âgés de plus de 20 ans).**

*En quoi cela créera-t-il des places d'apprenti ? c'est ce qui manque actuellement.*

**125. Relever d'ici 2012 la part de la taxe d'apprentissage effectivement réservée à la formation par alternance, de 52% à 70%, tout en incitant les structures d'enseignement professionnel à rechercher d'autres sources de financement.**

*Ah, lesquelles ...*

**126. Poursuivre la rationalisation de la collecte de la taxe d'apprentissage, éclatée entre 140 Organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage (les OCTA) en moins de 20 organismes,**



ainsi que cela a été amorcé avec succès pour les organismes collecteurs des financements de la formation continue (les OPCA).

*Bénéfice attendu : ?*

- 127. Échanger les bonnes pratiques entre entreprises, par exemple les stages professionnalisants encadrés par un tuteur et devant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.**

*So what ?*

#### Aider les jeunes dans la recherche d'un premier emploi

- 128. Intégrer dans les critères de bonus/malus définis plus loin l'emploi des jeunes et des primo-accédants.**
- 129 (= 12). Permettre à tout étudiant de faire une année de stage validée dans son cursus avant le master, dont six mois avant la licence.**
- 130. Encourager les jeunes à s'inscrire auprès du service public de l'emploi, même quand ils n'ont pas accès aux allocations chômage, afin de bénéficier d'un accompagnement.**

*La fusion Anpe-Assedic va dans le sens inverse.*

- 131. Ouvrir aux jeunes le contrat d'évolution défini plus loin.**
- 132 Mettre en place des écoles de la deuxième chance, notamment par la méthode du e-learning et par la mobilisation de tuteurs recrutés parmi les seniors ou jeunes retraités.**

*Il faudrait expliquer en quoi ça se différencie des stages-formations-parking.*

#### Faciliter l'emploi des seniors (Cf. F12)

Le taux d'activité des personnes de plus de 55 ans en France est le plus faible de ... l'OCDE.

- 133. Permettre à chacun de retarder, s'il le désire, son départ à la retraite.**

Le salarié peut décider lui-même s'il souhaite bénéficier immédiatement d'une retraite à taux plein, ou s'il souhaite continuer à exercer son métier quelques années.

*Ceci correspond à la proposition de l'UDF en 2003.*

- 134. Lever toutes les interdictions de cumul emploi-retraite.**

*Cela fait sens - le versement de la retraite serait tout simplement lié à l'âge, non à l'inactivité - mais demanderait une évaluation des expériences étrangères (effets financiers pervers ?).*

- 135. Limiter la possibilité de recours aux dispositifs de préretraite aux seules restructurations économiques.**

*Quart-de-mesure.*

#### Permettre à tous de travailler plus

- 136. Permettre aux entreprises de déroger à la durée légale du travail, à la condition expresse que cette disposition dérogatoire soit prévue par un accord de branche et fondée par un accord majoritaire dans l'entreprise.**

*Hypocrisie. Comme sur d'autres rubriques du rapport, le frein constitué par les branches serait vite dénoncé ... Soit la durée légale du travail fait sens (au-delà, ce sont des heures sup), soit elle n'en a pas...*

- 137. Autoriser plus largement le travail le dimanche.**

*2/3 de page de galimatias (p. 117) avec une avalanche de "évolution nécessaire" et de "réelles contreparties pour les salariés", sans le début d'une justification sensée. On croirait le CPE ! Une perle :*

Les entreprises qui voudront recourir au travail du dimanche devront, obligatoirement, consulter les instances représentatives du personnel pour expliquer les raisons économiques, sociales et éventuellement culturelles d'un tel choix.

## Organiser la sécurisation des parcours professionnels

La France se distingue ... par un montant maximal d'indemnisation du chômage très supérieur à ceux des autres pays, ce qui peut démotiver un retour à l'emploi.

*Le dernier accord paritaire vient de l'augmenter.*

*Suit un baratin confus (p. 118) qui parle de "réexamen radical".*

### Aider chacun à retrouver au plus vite un emploi adapté à ses compétences

La formation professionnelle des adultes est aujourd'hui un échec: trop de chômeurs, trop d'emplois non pourvus. Même s'il est difficile d'en comprendre l'organisation (*et le rapporteur ne l'a manifestement pas comprise*), les gaspillages y sont avérés et nombreux sont les rapports l'ayant dénoncé.

Certains pays européens comme la Suède, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas privilégient des formations courtes ou du coaching, prestations à la frontière entre services de suivi et formations de courte durée. L'Espagne privilégie avec efficacité les formations de chômeurs au sein de l'entreprise. La France gagnera à s'en inspirer.

*Je crois que oui.*

#### 138. Instaurer des Fonds régionaux de sécurisation des parcours professionnels

*Quand on ne sait pas quoi faire, on fait du meccano.*

#### 139. Attacher à la personne le Droit individuel à la formation (DIF).

*Oui, mais ça ne changera pas la face du monde.*

#### 140. Former en priorité ceux qui ont une qualification initiale faible.

Les Fonds régionaux pourront ouvrir des droits à la formation à ceux qui, comme les jeunes et les travailleurs indépendants, n'ont pu se constituer un DIF. ...

Cela permettra la naissance d'un Droit universel à la formation: le DUF.

*Mieux vaut en rire.*

*Au moins on comprend, en filigrane, que la mécanique du DIF est délirante et que ce qui serait juste et simple, c'est un droit pour tous à la formation après 18 ans, utilisable soit en formation initiale, soit en recyclage ou reprise de formation initiale...*

## Mieux accompagner la recherche d'emploi

#### 141. Intéresser les agents du service public de l'emploi (France Emploi) à leurs performances en matière de reclassement.

*non justifié ! Pas une ligne ! Le type même de la fausse évidence. Est-ce que cela augmenterait la performance globale du service public de l'emploi ? Y a-t-il un élément d'information en ce sens ?*

#### 142. (=F16) Considérer la situation des chercheurs d'emploi comme une activité rémunérée sous forme d'un «contrat d'évolution» avec un accompagnement renforcé.

*Réinvention de l'eau mi-chaude, avec un nouveau nom, l'eau tiède renforcée. Et c'est développé sur deux pages de considérations tièdes renforcées.*

*Le sujet eût mérité un instant de réflexion : en quoi le service public de l'emploi est-il déficient ?*

*Et la réponse est toute simple (sur le blog de Jacques Heurtault, conseiller municipal et agent Anpe) : " les concepteurs [du] système [de suivi des demandeurs d'emploi], de loin l'une des meilleures choses que l'Anpe ait mis au point, n'ont cependant pas été capables de faire démarrer le processus dès la première quinzaine de chômage ... Il faut attendre quatre mois! Quatre mois, c'est le temps nécessaire à un demandeur d'emploi pour qu'il s'habitue au chômage et qu'il commence à entrer en relative léthargie de prospection." <http://www.propositions-audacieuses.net/article-15328095.html>*

## Faciliter la rupture à l'amiable du contrat de travail

#### 143. Anticiper et négocier pour faire du licenciement économique un ultime recours.

*Formulation orwellienne car le rapport propose l'inverse : accélérer et généraliser l'emploi du licenciement économique.*

Les différentes phases de concertation doivent être simplifiées ...

Il est proposé de redéfinir le licenciement pour motif économique, ... en complétant la liste des motifs possibles ... [par] «réorganisation de l'entreprise» et «amélioration de la compétitivité».

- ❑ **144. Aménager des indemnités chômage généreuses, mais plafonnées, pour bénéficier surtout aux salariés les plus modestes, et mettre en place un système de bonus/malus.**

*Les indemnités françaises sont effectivement généreuses pour les cadres (car proportionnelles). Mais est-ce le problème ? Les entreprises payent de toute façon de larges indemnités de départ aux cadres dont elles veulent se débarrasser.*

Un régime de bonus/malus doit être mis en œuvre afin d'encourager les entreprises à engager des jeunes et des chômeurs. Les partenaires sociaux pourront en définir les modalités.

*Oui, mais plus que les modalités : à ce stade, on comprend mal ce qui est bonifié ou malifié.*

- ❑ **145 (=F17) Créer un troisième mode de rupture du contrat: la rupture à l'amiable**

*Décision récente des partenaires sociaux. Soit, mais c'est un dévoiement de la logique d'assurance-chômage, la porte ouverte à des détournements massifs. Un contrepoids nécessaire serait le bonus-malus des cotisations Assedic de l'employeur selon son coût effectif pour l'Unedic.*

## Une fonction publique ouverte et mobile

- ❑ **146. Faire régulièrement bénéficier les fonctionnaires d'actions de formation en vue d'élargir la gamme et le niveau de leurs compétences professionnelles.**

*À l'ouest...*

- ❑ **147. Organiser la mobilité au sein des trois fonctions publiques.**

Fin 2007, de premières dispositions, destinées à favoriser la mobilité entre les trois fonctions publiques ont été prises. À l'avenir, il faudra offrir à chacun la possibilité d'évoluer vers un **statut contractuel, commun aux trois fonctions publiques, plus rémunérateur** et mieux valorisé en termes de carrière.

*Décision de poids, mais combien ça coûte et qu'est-ce que ça rapporte en qualité du service public ?*

- ❑ **148. Multiplier les passerelles afin de permettre des passages professionnels constants entre secteur public et secteur privé.**

Ce type d'actions a déjà été expérimenté en Italie, au Royaume- Uni, au Canada et est en cours au Portugal. Dans tous ces pays, elles ont rencontré le soutien actif des syndicats.

## 2.3 La mobilité sociale

La croissance ne livre tout son potentiel que lorsque l'ensemble des talents sont mis à contribution. Or, ils ne peuvent l'être que si la société fonctionne de façon fluide ...

Aujourd'hui, la mobilité sociale est en panne: les groupes dominants, par l'argent ou par le savoir, transmettent leurs privilèges de génération en génération. Les plus jeunes se sentent marginalisés. Le milieu d'où l'on vient, le quartier dont on est issu ou la religion à laquelle on appartient semblent décider du sort d'une vie.

### Permettre à tous les jeunes d'accéder aux meilleures études

- ❑ **149. Prendre en charge très jeunes les enfants dans les «quartiers».**

La généralisation des études du soir permet une prise en charge des jeunes enfants.

- ❑ **150. Développer l'accueil en «internat de réussite éducative».**

Passer de 30 internats labellisés à 300 ...

- ❑ **151. Développer le tutorat des élèves des ZEP par des étudiants ou des enseignants retraités.**

... Par les étudiants : dans le cadre d'un service civique hebdomadaire

- ❑ **152. Favoriser le recrutement de bacheliers issus de ZEP dans les classes préparatoires aux grandes écoles**

Garantir l'accès en classes préparatoires aux grandes écoles aux **10% des meilleurs élèves de chaque lycée lorsqu'ils le demandent.**

*Les idées judicieuses, parfois, sont reprises !*

- ❑ **153. Permettre l'installation d'établissements privés conventionnés dans les quartiers.**

L'autorisation d'ouverture d'établissements privés dans ces zones devrait pouvoir déroger aux restrictions nationales.

*99% d'accord. Nous avons essayé dans plusieurs études de mettre en avant l'effet de levier de l'enseignement privé pour que de jeunes cadres s'installent en quartiers difficiles.*

**154. Favoriser l'accès des jeunes issus de la diversité aux grandes écoles.**

Il convient d'inciter les grandes écoles à créer des voies de recrutement spécifiques pour favoriser la diversité ... On pourrait ... fixer un taux de 10% pour chaque promotion entrante.

*Rendu inutile par "152".*

### **Favoriser l'initiative économique individuelle dans les quartiers**

**155. (=35) Fournir aux habitants des quartiers les moyens de mettre au point un projet d'entreprise.**

*Oui si on sait les aider, mais si on ne sait pas faire mieux que les réseaux familiaux, on aura simplement créé une couche bureaucratique de plus. À évaluer.*

**156. Développer les sociétés de capital-risque et les fonds d'investissement en capital dans les micro-entreprises, en les incluant dans le droit à la déduction de l'impôt de solidarité sur la fortune.**

*Nous l'avions proposé (en commission) avant la campagne 2007. Juste et judicieux, mais impact sans doute faible.*

### **Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations...**

**157. Faire réaliser chaque année par les entreprises, les administrations, les syndicats, les partis politiques et les établissements d'enseignement supérieur, parallèlement à la présentation des comptes, un bilan de la diversité, par sexe et par origine, des recrutements et des salariés. nj**

**158 Soutenir le développement des structures d'accueil à horaires élargis et souples (tôt le matin et tard le soir) pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des habitants des zones urbaines sensibles et en particulier des parents isolés ou chômeurs. nj**

*Emplâtres. Les propositions de Jean-François Amadieu sont bien plus probantes.*

### **Rétablir une animation du cadre de vie dans les quartiers [sic]**

**159. Proposer des locaux dans les ZEP aux associations des habitants du quartier et à celles qui y interviennent. nj**

**160 Prévoir dans la loi que les surfaces collectives de rez-de-chaussée ne soient pas prises en compte dans le calcul du coefficient d'occupation des sols et inciter les promoteurs à y aménager des espaces de vie, de rencontre et d'accès au numérique. nj**

*Deux fois pitoyable.*

**161. Favoriser le développement de la médiation sociale, afin de valoriser et conforter le rôle des adultes et la fonction parentale.**

*Le rapporteur connaît-il la médiation ? Improbable.*

**162. Redéployer une police de proximité, assurant une sécurité réelle des quartiers tout en échangeant avec les jeunes.**

*Dissociation amusante ("tout en") entre sécurité et échanges, comme si la sécurité pouvait être assurée autrement qu'en entretenant un contact permanent avec les gens.*

### **Associer davantage les minorités à la décision**

**163. Imposer par quotas la diversité dans les élections municipales, régionales, nationales, européennes et syndicales.**

Faute d'autres moyens efficaces, les quotas apparaissent nécessaires pour surmonter les résistances de la société à représenter la diversité du pays.

*Des quotas de quoi ? Le rapport n'en dit pas plus que la phrase précédente.*

## 2.4 La mobilité géographique

### Construire plus et mieux

- 164. Autoriser l'État à se réappropriier le foncier disponible dans les communes ne respectant pas les exigences de la construction de logements sociaux prévus par la loi SRU.**

*Donc à accorder les permis de construire.*

- 165. Accroître la hauteur autorisée des immeubles, ... nj**
- 166. Permettre aux promoteurs de réaliser directement les aménagements publics et les aménagements collectifs auxquels ils contribuent financièrement. nj**
- 167. Donner aux préfets le pouvoir de relever d'autorité le Coefficient d'occupation des sols (COS) s'il est manifestement «malthusien».**

*Le rapport ne justifie pas le rôle de l'État. La politique du logement ne devrait-elle pas être gérée au niveau concerné par les bassins de déplacement - intercommunalité rurale, ou région ?*

- 168. Permettre une différenciation du COS selon le type de locaux: logements, bureaux, commerces, etc. nj**
- 169. Assouplir les règles de changement d'affectation des locaux, de façon à faciliter la transformation de bureaux et commerces en logements.**

*Le rapport n'évalue pas s'il y a là un potentiel significatif.*

- 170. Regrouper à l'échelon intercommunal les compétences locales matière d'urbanisme et d'habitat, notamment en vue de la constitution de réserves foncières.**
- 171. Élargir les opérations de construction à des opérateurs de statut privé, dans le cadre d'un appel à la concurrence et sur la base d'un cahier des charges prédéfini.**
- 172. Promouvoir les Partenariats public-privé (PPP) au moyen de conventionnements permettant à terme le retour des logements construits dans le parc libre.**
- 173. Simplifier et clarifier les mécanismes d'aide et de financement, tant pour la construction que pour l'entretien.**
- 174. Pour améliorer l'équité du système du logement social, distinguer complètement le système de financement de l'aide à la construction de celui des aides aux locataires ...**

*Présenté sans précision, mais c'est essentiel (Cf. ma remarque sur la proposition F15). Le fait qu'un loyer soit social doit être une aide sociale, non une aide attachée au lieu.*

### Faciliter la mobilité dans le logement social

Le parc social de logements ... fonctionne ... de façon très peu fluide, en raison du grand nombre d'organismes assurant sa gestion et des délais d'examen des demandes. Or, la mobilité est la condition de l'emploi. ...

Une bourse informelle du logement social s'est créée sur Internet: de nombreux locataires échangent ainsi déjà leur appartement sur cette plate-forme, s'exposant à des risques juridiques [car ils se comportent ainsi en propriétaires de leurs appartements respectifs].

- 175 (Cf. F15) Créer sur Internet une Bourse du logement social.**

Dotée d'une existence légale, gérée comme une entreprise (par exemple par l'union des organismes de logements sociaux), une Bourse Internet du logement social recensera à l'échelle nationale à la fois les logements vacants et ceux disponibles pour un échange. Elle fera intervenir [???] les bailleurs publics et privés, les communes, les maisons de l'emploi et l'ANPE. En plus des logements vacants, le site Internet de la bourse présentera les annonces d'échanges rédigées par les locataires eux-mêmes. Elle facilitera l'échange entre deux logements, à condition que les locataires aient des raisons légitimes de permuter leurs logements (emploi, rapprochement familial) et qu'ils respectent les plafonds de ressources correspondants. Les réponses tiendront compte en toute transparence des durées d'attente.

*Tant que les loyers du parc social resteront très avantageux à revenu identique, par rapport à ceux du logement privé, ce système sera aisément dévoyé (par sous-déclaration des revenus). Si la décision 174 est prise, ça devient un système sain et judicieux.*

## Diminuer les droits de mutation et les frais annexes à l'acquisition d'un logement

- 176. Supprimer totalement les Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) liés à l'achat ou la vente d'un bien immobilier jusqu'à une valeur de 500000 euros.** Au-delà, les droits deviendraient progressifs.

*Coût pour l'État et les collectivités : environ 9 milliards d'euros.*

- 177. Réduire les frais d'agence en introduisant davantage de concurrence et en adaptant la réglementation correspondante.**

*Le secteur est très concurrentiel. Il faudrait en dire plus sur cette "adaptation".*

- 178. Accorder aux salariés qui déménagent une prime de mobilité égale à six mois du dernier salaire.**

Cette prime de mobilité sera prise en charge par l'entreprise qui interrompt le contrat de travail. Son versement serait subordonné à la présentation d'un nouveau contrat de travail.

*Délirant : on responsabilise (lourdement) l'ancien employeur sur le fait que le nouvel emploi de son salarié est éloigné géographiquement... alors que l'ancien employeur n'y est pour rien.*

*L'ancien employeur aurait alors intérêt à ... payer l'ancien salarié pour qu'il reste au chômage !*

## Encourager les propriétaires à louer en établissant des rapports plus équilibrés avec les locataires

- 179. Raccourcir les délais légaux encadrant le régime des expulsions.**

*Certes.*

- 180. Limiter les pouvoirs d'appréciation discrétionnaire du juge en matière de délais de grâce et de paiement aux cas les plus précaires.**

*Étonnant !*

- 181. Encadrer plus strictement le pouvoir d'appréciation discrétionnaire du préfet, notamment par une compétence liée dans la décision d'accorder le concours de la force publique.**

*Délirant ! Aux 164-167, on les suppose favorables à la politique de l'État, ici on les suppose défavorables !*

*La clé est évidemment ailleurs que sous ce réverbère propriétaire. Ce n'est pas au propriétaire privé de payer la dèche qui frappe son locataire ; c'est soit à un mécanisme d'assurance (Cf. infra 183), soit au système de logement social. Qu'il faut donc "fluidifier", cf. supra*

## Mieux protéger le locataire

- 182. Réduire le dépôt de garantie à un mois de loyer, raccourcir son délai de restitution à huit jours et en confier la garde à une partie tierce au contrat de bail.**

- Interdire au bailleur d'exiger une caution qui s'ajoute au dépôt de garantie;
- Raccourcir le délai du préavis que doit donner un locataire pour quitter le logement;
- Imposer une assurance spécifique du loyer contre les aléas des revenus.

*Oui, et cohérent avec ce qui précède.*

- 183. Assouplir les conditions de résolution extrajudiciaire des contentieux à travers des modes de règlement à l'amiable, de façon à ne pas pénaliser les locataires de bonne foi.**

## Développer l'accès à la propriété des plus modestes

*Parfaitement contradictoire avec le reste du rapport et la volonté d'encourager la mobilité.*

*On pourrait trouver une logique : un propriétaire s'occupe de son logement, l'entretient, l'améliore. Mais ce n'est guère possible qu'en pavillon. Cela ne concerne guère le parc HLM. Vendre à la découpe un HLM à ses locataires, c'est rendre l'immeuble ingérable et constituer une future copropriété dégradée.*

- 184. Vendre une partie du parc d'HLM à ses occupants.**

La loi portant engagement national pour le logement prévoit la possibilité de vendre les logements sociaux avec une décote pouvant aller jusqu'à 35% de la valeur du logement telle que déterminée par le Service des Domaines.

*Combien ça coûte ? Où est l'équité sociale, quand on accorde une subvention pareille à un seul ménage ? Qu'est-ce que ça apporte à la collectivité ?*

Il sera proposé aux acquéreurs des plans de financement à des conditions de taux et de durée avantageuses.

- 185. Permettre aux locataires de capitaliser 25% des loyers versés pendant 10 ans au moment de l'achat de leur logement HLM.**

*Combien ça coûte ? idem supra.*

- 186. Permettre à tous les retraités proches du minimum vieillesse de jouir de l'usufruit d'un logement social adapté à leur besoin.**

*Pas clair. Cela signifie-t-il : les contraindre à déménager vers un logement social plus petit ?*

## 2.5 La mobilité économique : étendre et mieux organiser la concurrence

Des études de l'OCDE montrent clairement que les pays où le degré de concurrence dans les marchés des biens et des services privés est plus élevé ont de meilleures performances en termes de croissance. Ces mêmes études montrent que la France est l'un des pays qui [gagnerait] le plus [à] une concurrence accrue dans les biens et services.

### Créer une autorité de la concurrence unique et indépendante

(Donc sortir la DGCCRF de Bercy).

Cette organisation s'inspire ... de celle qui prévaut dans 25 des 27 États membres de l'Union européenne.

*Soit, sachant qu'il y a aussi le niveau européen, précisément. 2 niveaux nationaux ça fait trop.*

- 187. Attribuer à la seule Autorité de la concurrence le contrôle concurrentiel des opérations de concentration.**

La confusion [actuelle] des rôles ... nuit considérablement à la crédibilité des décisions de concentration et rejaillit sur l'influence des autorités de concurrence françaises [en Europe].

- 188. [Intégrer] les enquêteurs ... antitrust ... au sein de l'Autorité de la concurrence.**

Le régulateur [doit faire] cesser les comportements anticoncurrentiels aussi rapidement que possible, sans leur laisser le temps de nuire à ... à l'économie.

- 189. Autoriser l'Autorité de la concurrence à donner sur sa propre initiative des avis sur les effets concurrentiels de mesures législatives et administratives.**

Dans le cas de la loi Galland, le Conseil n'a été saisi qu'en 2004 par l'UFC-Que Choisir, et a donc rendu son avis bien après l'adoption de la loi.

- 190. Permettre à l'Autorité de la concurrence de se concentrer sur les dossiers les plus importants.**

Le Conseil de la concurrence est aujourd'hui tenu d'instruire toutes les affaires contentieuses qui lui sont soumises ...

*Cela suppose d'instaurer un autre recours, de droit commun.*

### Donner plus de pouvoirs aux consommateurs : les actions de groupe

- 191. Introduire les actions de groupe dans le droit français**
  - Réserver l'introduction des actions de groupe à des associations de consommateurs agréées
  - Prévoir, en cas de procédure abusive, le remboursement par les demandeurs des dommages subis par la défense. (...)
  - Le système juridique français doit ... continuer à prohiber les dommages punitifs [à l'américaine], et se limiter à la réparation des préjudices subis.

*Ça fait 10 ans au moins que ça aurait dû être fait.*

## **Lever les barrières dans la distribution, l'hôtellerie et les cinémas**

*Pour la première fois dans le rapport, la Commission consacre 4 pages à un long exposé des motifs.*

Les lois Galland et Royer-Raffarin ont [rendu] plus coûteuse l'implantation de nouvelles entreprises de distribution et ont considérablement réduit la concurrence entre les enseignes existantes. Elles ont ainsi contribué au maintien de prix élevés, qui ont freiné le niveau de l'activité économique, réduisant les perspectives de croissance et les embauches.

...Entre 1998 et 2003, l'Institut de liaison et d'études des industries de consommation (ILEC) constate une hausse des marges arrière [facturées par les grandes surfaces à leurs fournisseurs] de 50%, contribuant ainsi à une perte du pouvoir d'achat de 9,6 milliards d'euros (que ne compensent pas les bons d'achat et instruments promotionnels mis en place par les distributeurs).

La "loi Raffarin" de 1996 soumet tout projet d'implantation et d'extension d'un commerce de plus de 300m<sup>2</sup> à une autorisation des Commissions départementales d'équipement commercial (CDEC). Elle a entravé le développement [du] *maxi-discount* ..., facilité la constitution de positions dominantes locales.

La commission est consciente que la levée des barrières réglementaires peut se révéler insuffisante pour empêcher la constitution de positions dominantes locales, compte tenu des stratégies de concentration et des positions dominantes actuellement occupées par certaines enseignes dans certaines zones de chalandise.

*Le dernier paragraphe manifeste un doute parfaitement justifié.*

*Si la concurrence a cessé dans la distribution, est-ce à cause de ces deux lois, ou parce que l'équipement du territoire est terminé, et que les enseignes gèrent maintenant leurs monopoles locaux ?*

*Est-ce que rouvrir la "guerre" entre enseignes accélérera le mouvement de concentration aux dépens des consommateurs et des producteurs ?*

*Cette évaluation "what if" manque dans l'exposé des motifs. Mais le rapport propose bien une série de modifications positives pour orienter l'évolution des commerces.*

## **Favoriser un urbanisme commercial de qualité, sous le contrôle des élus**

- 192. Permettre aux élus de mieux utiliser les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les Plans locaux d'urbanisme (PLU).**

*Le rapport ne dit guère comment.*

- 193. Intégrer dans les plans locaux d'urbanisme des obligations de diversité commerciale en faveur des commerces de détail ou de proximité.**

## **Renforcer la capacité concurrentielle du commerce de détail**

- 194. Concéder aux commerçants isolés la gestion de certains services publics de proximité.**
- 195. Permettre aux communes et agglomérations d'opérer un «remembrement commercial», de manière à favoriser le regroupement géographique des commerces ...**
- 196. Augmenter et déconcentrer les aides allouées au commerce de proximité**

Les crédits [du] Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), ... ne s'élevaient qu'à 80 millions d'euros en 2006.

## **Renforcer la capacité concurrentielle des fournisseurs indépendants**

*Suivent 4 "décisions" dérisoires*

- 197. Obliger les grands distributeurs à payer dans un délai de 30 jours maximum après la livraison leurs fournisseurs indépendants (moins de 250 salariés), comme c'est déjà le cas pour les produits frais.**
- 198. Promouvoir l'image et la qualité des fournisseurs indépendants.**
- 199. Créer au niveau régional une instance arbitrale entre les distributeurs et les fournisseurs indépendants**



- ❑ **200. Obliger les enseignes de grande distribution à publier dans leur rapport annuel la part de leurs achats provenant de fournisseurs indépendants.**

### **Encourager la coopération entre fournisseurs indépendants**

- ❑ **201. Encourager ... la constitution d'Organisations économiques de producteurs (OEP)**
  - Éliminer les obstacles fiscaux à la création et à la participation à des OEP: éviter les systèmes de «double taxation» ...
  - [Subventionner] les OEP ...
  - Communiquer des règles de conduite sur le droit de la concurrence. Plusieurs décisions du Conseil de la concurrence permettent de définir les limites à ne pas dépasser pour une OEP.  
*Oui, bien sûr.*

### **Instaurer le principe de liberté tarifaire dans la distribution et le commerce de détail**

- ❑ **202. Instaurer la liberté tarifaire.**
- ❑ **203. Lever l'interdiction dite de «revente à perte».**  
*Cf. supra loi Galland*

### **Instaurer la libre négociation des conditions commerciales**

- ❑ **204. Abroger les dispositifs du code du commerce qui font obstacle à la libre négociation de conditions commerciales entre fournisseurs et distributeurs.**  
*J'ignorais qu'il y eût là des obstacles substantiels.*

### **Instaurer la libre entrée sur le marché**

- ❑ **205. Mettre fin aux lois Royer-Raffarin et supprimer les procédures d'autorisation actuelles gérées par les commissions départementales d'équipement commercial (CDEC)**  
*Une chose est sûre, cela devrait relever des autorités en charge des SCOT/PLU (192 supra), non des CDEC.*
- ❑ **206/207 : Renforcer le contrôle des règles de concurrence dans une zone locale de chalandise : Abaisser les seuils de notification *ex ante* des opérations de concentration touchant le secteur de la distribution et du commerce de détail. Instaurer un contrôle *ex post* grâce au renforcement de l'article L. 430-9 du code du commerce : [l'autorité de la concurrence pourra] imposer la scission ou la vente forcée de certaines activités, magasins ou surfaces.**  
*Il faut renforcer, oui, mais les dispositions proposées ne conduiraient-elles pas, en pratique, à supprimer tout contrôle ? Ça ressemble à un tour de bonneteau de lobbyiste.*

### **Réformer les professions aujourd'hui réglementées**

*Long exposé des motifs pp. 155 et suivantes.*

*Je ne commenterai pas beaucoup (ouf !) la plupart des mesures relevant du bon sens et ayant pour seul obstacles les professionnels en place, ce qui fait certes beaucoup.*

Si une réglementation reste la plupart du temps justifiée pour garantir la compétence des professionnels, tout particulièrement dans les secteurs de la santé et du droit, les mécanismes de réglementation économique de ces professions ont souvent un effet négatif sur l'activité et sur le niveau des prix. Ils figent l'offre de services, empêchent le développement de l'emploi et ne créent aucune pression à l'innovation. ...

Le maintien de certaines réglementations obsolètes a été rendu possible par une trop grande proximité entre les professionnels concernés et les autorités de régulation ...

Certaines professions ont déjà été ouvertes à la concurrence avec succès. ... Le statut des agents de change a été réformé par la loi du 22 janvier 1988. ... En 1991, la profession de conseil juridique a été fusionnée avec celle d'avocat ... La loi du 10 juillet 2000 a supprimé le monopole des commissaires-priseurs sur les ventes volontaires aux enchères et a libéralisé la fixation des frais de vente.

Suite à leur déréglementation, le prix des services financiers a diminué selon l'OCDE de 70% au Royaume-Uni et de 30% aux États-Unis. Le nombre de taxis par habitant a augmenté des deux tiers entre 1989 et 1994 en Nouvelle-Zélande après la suppression des licences.

La directive européenne sur les services, qui devra être transposée au plus tard le 28 décembre 2009, ... permet l'ouverture de plusieurs professions ...aux ressortissants communautaires. [Son champ] exclut [malheureusement] certaines professions juridiques (notaires, huissiers, mandataires des procédures collectives) et l'essentiel du secteur des transports.

11 principes :

- 1. Transposer et mettre en œuvre sans délai la directive «services» ...
  - 2. Supprimer toute réglementation pour toute activité où l'intérêt des consommateurs ne le justifie plus.
  - 3. Supprimer le numerus clausus ... sauf ... s'il n'existe pas une ... alternative.
  - 4. Maintenir les réglementations et les dispositifs de contrôle de la compétence des professionnels et de surveillance de leurs activités nécessaires pour garantir la qualité du service au consommateur et aux entreprises.
  - 5. Adapter la tutelle de l'État, ... à la diversité des intérêts publics en cause.
  - 6. Remplacer les barrières à l'entrée par des mécanismes incitatifs ... pour ... l'aménagement du territoire.
  - 7. [Faciliter la] validation des acquis de l'expérience pour élargir l'accès à certaines professions.
  - 8. Dissocier la propriété du capital des entreprises [de] secteurs réglementés et leur exploitation.
  - 9. [Ça peut être différent pour les professions de santé et les] délégués d'une mission de service public.
  - 10. Autoriser le recours à la publicité ...
  - 11. Interdire la fixation de tarifs minima par les ordres professionnels et abroger les mesures publiques ayant des effets équivalents.
- 208. Supprimer toute réglementation restreignant le nombre et la localisation de nouveaux hôtels, cafés [y compris la licence IV], restaurants, cinémas et stations-service. Remplacer la réglementation actuelle par une réglementation concernant seulement l'urbanisme et l'architecture (PLU/SCOT).**
- 209. Supprimer l'exigence du brevet professionnel pour ouvrir un salon [de coiffure] et lui substituer l'obtention d'un CAP ou cinq années de pratique sous la responsabilité d'un titulaire du CAP.**
- 210. Développer l'entrée sur le marché des véhicules de petite remise [taxis commandés par téléphone] et de différentes offres spécialisées sur certains segments du transport urbain.**
- Ici la portée des mesures proposées n'est pas claire, car les VPR sont déjà autorisés, j'en utilise parfois.*
- 211. Augmenter le nombre de taxis.**
- Octroyer gratuitement ... une licence incessible à tous les demandeurs inscrits fin 2007. ...
  - Supprimer les restrictions territoriales qui limitent le chargement des clients ... Fusionner sous la même appellation « Taxis franciliens » les taxis parisiens, ceux d'Orly et de Roissy et de l'Île-de-France et fixer un tarif forfaitaire des aéroports à Paris. ...
  - Autoriser les préfets à se substituer au maire dans l'attribution de nouvelles licences de taxis, dans les villes où l'évolution du nombre de taxis n'a pas suivi l'évolution démographique.
- Pourquoi encore et toujours le préfet, et non une collectivité locale démocratique à l'échelle du bassin de déplacements ?...*

Une ouverture complète du marché des taxis et des VPR parisiens permettrait d'avoir au total de 50000 à 60000 véhicules à Paris et en proche banlieue (contre 16000 aujourd'hui), soit un gain d'emploi de 35000 à 45000.

- ❑ 212 *ante* [non numérotée en fait] : **Augmenter le nombre d'élèves à l'entrée des écoles vétérinaires. Créer un statut d'infirmiers-vétérinaires pour certains actes. ... [Autoriser] des investisseurs non vétérinaires pour ... des établissements de soins.**
- ❑ **212. Ouvrir les conditions d'exercice des activités de pharmacie.**
  - Supprimer le *numerus clausus*, en créant un mécanisme [géographique] incitatif.
  - Limiter le monopole pharmaceutique aux seuls médicaments prescrits sur ordonnance, sur le modèle italien, sans autoriser la publicité pour les produits non soumis à prescription. Cette mesure permettrait de baisser le prix de ces produits de 5% à 15% environ, selon une étude de l'OCDE portant sur le Danemark.
  - Permettre à des tiers d'investir ... dans le capital des officines ...
- ❑ **213. Supprimer totalement les avoués près les cours d'appel (444 avoués regroupés en 235 offices). Permettre à tous ces professionnels de devenir avocats.**

Leur valeur ajoutée par rapport aux avocats est de plus en plus difficile à justifier.
- ❑ **214. Supprimer le *numerus clausus* pour les mandataires des procédures collectives (administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires).**

Ouvrir largement la possibilité désormais offerte aux tribunaux de commerce de recourir à des professionnels extérieurs aux listes professionnelles. ... Contrôler [les] conditions de désignation ... afin de mettre fin ... à la trop grande proximité de certains tribunaux de commerce avec certains administrateurs et mandataires.
- ❑ **215 Supprimer le *numerus clausus* pour les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Ouvrir l'examen de qualification aux avocats souhaitant se spécialiser dans ces procédures.**
- ❑ **216 Ouvrir largement l'accès aux professions juridiques délégataires d'une mission de service public.**
  - Ouvrir totalement l'accès à la profession [de notaire] à tout détenteur d'un diplôme spécifique ... Supprimer les tarifs réglementés et les remplacer par des tarifs plafonds.
  - Autoriser le rapprochement des études de notariat et des cabinets d'avocats.
  - [Idem pour] les huissiers de justice.
  - Supprimer [les] greffes privés près les tribunaux de commerce et les remplacer, comme dans toutes les autres juridictions, par des services administratifs spécialisés.
- ❑ **217. Permettre à des tiers d'investir dans les ... cabinets d'avocats, d'experts-comptables et de commissaires aux comptes en imposant une détention minimale de [seulement] 51% du capital et de droits de vote par les professionnels travaillant dans ces structures [au lieu de 67-75% actuellement].**

## 2.6 La mobilité internationale

### Encourager la mobilité internationale des Français

- ❑ **218. Multiplier par 10 le nombre de bénéficiaires du programme Erasmus et [l'] étendre ... aux formations [professionnalisantes.]**
- ❑ **219. Étendre les bourses de l'enseignement supérieur ainsi que l'offre de formations qualifiantes aux pays de la future Union méditerranéenne.**
- ❑ **220. Créer, au sein des universités de ces pays, des départements universitaires communs à un pays du Nord et un pays du Sud en liaison avec les problèmes de marché du travail au Nord et au Sud.**

*Alchimique.*

### Élargir et favoriser la venue des travailleurs étrangers

- ❑ **221. Accueillir davantage d'étudiants étrangers en scolarité payante.**

*Certes, mais le rapport ne dit pas comment. Voir la "décision" 27.*

❑ **222 Accueillir plus de travailleurs étrangers.**

Les entreprises françaises peinent à trouver la main-d'œuvre nécessaire dans plusieurs secteurs clés de l'économie: le bâtiment, le commerce, l'industrie lourde, l'hôtellerie, la restauration, les services de santé et l'agriculture. De même, nos entreprises et nos instituts de recherche rencontrent des difficultés pour faire venir en France les meilleurs chercheurs mondiaux.

... L'affirmation [selon laquelle l'] immigration [actuelle est] essentiellement familiale masque la réalité : ... les adultes (qui constituent 65% des arrivants) intègrent le marché du travail – on estime que 75% d'entre eux ont un emploi.

L'augmentation du volume d'emploi grâce à l'immigration se traduit par ... 0,1 point de croissance pendant un an pour l'arrivée de 50000 nouveaux migrants une année donnée.

*Selon les chiffres précédents, 50000 migrants = 25000 travailleurs soit 0,1% de la population active employée. Et voilà pourquoi, Monsieur, votre statistique est muette.*

❑ **223. Simplifier la délivrance d'autorisation de travail pour les travailleurs étrangers.**

La politique des quotas ne semble pas la mieux adaptée : une ouverture sur des critères de qualification plutôt que de métier serait plus appropriée. Ainsi, l'ouverture devrait être immédiate pour les diplômés d'une université d'un niveau reconnu.

Il faut inverser la charge de la preuve du besoin de recrutement d'un étranger pour occuper un emploi déterminé : [actuellement,] lorsqu'une entreprise dépose une offre d'emploi à l'ANPE ou auprès des autres opérateurs du SPE (Service public de l'emploi), et si, au bout d'un certain délai (3 mois), si celle-ci n'a trouvé aucun candidat français qui lui convienne, un titre de séjour avec autorisation de travail est délivré de plein droit à un candidat étranger.

*Cette procédure est effectivement très pénalisante, notamment pour les étudiants étrangers à la recherche d'un emploi en France.*

Par ailleurs, une entreprise ne devra plus, si elle veut accentuer sa dimension internationale, avoir à faire la preuve qu'il n'est pas possible de trouver un équivalent français pour recruter un étranger.

*Cette proposition ressemble à une ouverture totale, car l'argument peut servir à tout coup ?*

### **3. Une nouvelle gouvernance au service de la croissance**

... La gouvernance ... dépend de la participation de tous à la prise de décision.

Travail en réseau et ... coordination [requièrent] des administrations publiques souples et efficaces. ...

#### **3.1 Améliorer l'efficacité des collectivités publiques par la maîtrise des dépenses**

Entre 1980 et 2007, les dépenses publiques ont progressé d'environ 8 points de PIB, soit une hausse plus forte que dans la plupart des autres grandes économies de l'Union européenne. ...

Le retour de la croissance passe donc par une plus grande efficacité des dépenses publiques.

##### **Avoir une vision à moyen terme de la maîtrise des dépenses**

❑ **224. Supprimer ... la distinction entre PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) et PLF (projet de loi de finances), afin que l'ensemble fasse l'objet d'un examen conjoint et soit soumis aux mêmes votes.**

*C'est organiser la confusion en noyant les décisions (PLF) dans les estimations au doigt mouillé (SS).*

❑ **225. Définir sur ce périmètre une norme de dépense sur 3 ans à la place d'un solde budgétaire annuel.**

*C'est noyer le poisson. Ce qui compte est que les décisions prises - le budget annuel - soit conforme à une norme ; par exemple, soit obligatoirement excédentaire dans l'hypothèse où le taux de croissance est supérieur à la moyenne des 10 dernières années.*

❑ **226. Interdire l'endettement pour les opérateurs de l'État** afin de limiter les risques de déport et imposer une présentation consolidée systématique des dépenses de l'État et de ses opérateurs.

*Pourquoi pas ? L'idée a au moins le mérite de la simplicité.*

- ❑ **227 Définir, pour l'assurance maladie, des crédits limitatifs** (en aménageant des crédits évaluatifs limités en cas de crise sanitaire).

*Aberrant puisque les ordonnateurs ne sont pas publics, ce sont le patient et le médecin.*

*Une fois de plus, pseudo-solution "top-down" à un problème qui est "bottom-up".*

### Évaluer systématiquement le coût et l'impact de l'action publique

- ❑ **228 Évaluer les services de l'État (école, université, hôpital, administration) et rendre publique cette évaluation à laquelle devront participer les usagers.**

*Oui mais formulation naïve. Que veut dire "devront participer les usagers" ?*

- ❑ **229 Faire évaluer tout agent direct ou indirect d'un service public (professeur, fonctionnaire, médecin) par ses supérieurs mais aussi les usagers. Différents organismes d'évaluation pourront être mis en concurrence.**

*Là encore, principe juste mais usine à gaz inconsidérée. Puisqu'on parle de personnes, faut regarder "micro".*

- ❑ **230 Procéder à une évaluation approfondie de l'efficacité des dépenses fiscales et sociales dont le montant dépasse un certain seuil.**

*Oui à l'évaluation systématique (via le seuil) de l'efficacité (et pas d'autre chose).*

## 3.2 Encourager un État stratégique et efficient

*Le chapitre est à l'image de ce titre sans queue ni tête. Bazar de réformettes qui illustrent la règle "tout changer pour que rien ne change". Il devait y avoir quelques énarques dans la commission.*

*Quelques idées sauvables, mais surtout, il faudrait repartir de zéro.*

### Simplifier les normes

Le volume des textes applicables a triplé en 10 ans, la moitié d'entre eux au moins n'étant pas appliqués.

Les «coûts» engendrés par la complexité normative ont ... été évalués par la Commission européenne à 3% du PIB européen, ...[par] l'OCDE ... à 3/4% du PIB selon les pays.

- ❑ **231. Faire évaluer *ex ante* et *ex post* tout projet de loi et de règlement, ainsi que les principaux textes communautaires.**

Le Royaume-Uni, l'Espagne et la plupart de nos partenaires européens ont mis en place de tels dispositifs. Au Royaume-Uni par exemple, toute proposition de texte soumise au Parlement est accompagnée d'une évaluation, qui se fonde en partie sur les consultations menées préalablement sur Internet durant 12 semaines au minimum. La Commission européenne respecte également cette discipline.

*Le *ex ante* est difficile à concilier avec la gouvernance médiatique, avec l'improvisation nocturne des annonces du lendemain. En tout cas, il demande des procédures rapides et de gros moyens d'action, étroitement connectés au calendrier parlementaire.*

*Le risque de procédures très administratives est que seuls les lobbies s'y repèrent et dénoyautent l'intention politique initiale.*

*Mais si c'était fait et bien fait, ce serait merveilleux.*

- ❑ **232. Créer, sur le modèle du «Committee for better regulation» britannique, un Comité pour une meilleure gouvernance chargé de faire chaque trimestre des propositions publiques sur les simplifications administratives et législatives opportunes.**

- ❑ **233. Charger ce Comité de procéder au réexamen de toutes les lois antérieures à 1970, au vu des difficultés constatées par les ménages et les entreprises.**

*Soit, mais ce ne sont pas les lois oubliées qui posent problème à quiconque ; ce sont des mauvaises lois, quelle que soit leur date de vote.*

- ❑ **234. Informer chaque mois le Parlement de la mise en œuvre des textes votés.**

La Commission des lois, disposant au besoin du Conseil d'État pour l'assister, convoquera le ministre compétent pour entendre un rapport sur les retards éventuels. L'audition sera publique.

*La publicité est essentielle pour permettre aux parties prenantes qui ont un intérêt à ce que la loi soit appliquée, de faire valoir médiatiquement leur attente.*

- 235. Codifier la procédure consultative pour l'unifier et la simplifier. Instaurer la possibilité de remplacer toute procédure consultative par une saisine du Conseil économique et social.**  
*Pourquoi pas, mais avec le risque d'un enterrement à la carte des consultations.*
- 236. Publier immédiatement les décrets, dont le projet aura été soumis à la consultation, en même temps que le projet de loi.**

### Régler les conflits normatifs

*Propositions peu précises.*

- 237. Mieux connaître les intérêts économiques, sociaux et financiers du pays avant toute négociation européenne.**
- 238. Transposer toute directive européenne dans les plus brefs délais, sans exception.**

### Alléger et dynamiser l'administration

Réorganiser les structures politico-administratives pour simplifier et réduire les coûts.

- 239. Renforcer la capacité d'arbitrage du président de la République et du Premier ministre en rattachant à Matignon, outre un Secrétariat général du gouvernement considérablement renforcé en juristes et légistes, un ministre d'État en charge d'un Office du budget.**  
Cet office réunira les directions en charge du budget, celle de la Sécurité sociale et celle de la fonction publique.
- 240. Simplifier l'organisation gouvernementale : Limiter par une loi organique le nombre des ministres.**  
Une loi organique devra fixer le nombre de ministres au nombre d'une douzaine au minimum et d'une vingtaine au maximum. Un gouvernement pourra ensuite compter autant de ministres délégués et de secrétaires d'État que souhaité.  
*Souhaité par qui ? ... On voudrait trouver cela amusant.*
- 241. Prévoir pour chaque ministère un directeur juridique, un directeur des affaires européennes, un directeur des ressources humaines et des directeurs de projet, dans l'esprit de la LOLF**  
*Esprit, es-tu là ? Tu es sûr ?*

### Simplifier l'administration

- 242. Exiger des services de l'État qu'ils répondent systématiquement, rapidement et de manière formelle à toute question de droit posée par un citoyen ou une entreprise.**  
Les administrés pourront se prévaloir de cette réponse devant les juridictions jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par un acte réglementaire. Cette pratique, qui existe déjà en droit fiscal, en droit social, porte le nom de «rescrit» : elle assure une sécurité juridique forte et garantit ainsi un état de droit et une stabilité nécessaires à la croissance.  
*Sécurité forte et stabilité nécessaire... ou solution qui cherche son problème ?*
- 243. Regrouper les autorisations requises pour les activités et les démarches des entreprises et ménages en une seule administration ou collectivité publique.**  
*Ouh, là, là... L'inverse exact de la possibilité d'être en lien avec les personnes qui pourront résoudre votre problème.*

### Stimuler les performances [sic] des administrations

L'e-administration [conduit à des] gains de productivité administrative [si elle] s'accompagne d'une transformation des procédures.

*Très juste.*

- 244. Réorganiser la gestion des projets [informatiques].**
  - Reconnaître aux chefs de projet un statut qui transcende les clivages administratifs

- Externaliser l'exploitation et la maîtrise d'œuvre autant que possible.
- Renforcer la formation des futurs utilisateurs, une tâche cruciale encore trop souvent sous-estimée (10 à 15% du budget des grands projets y est généralement consacré, contre 30% en moyenne dans le secteur privé).

*Le vocabulaire hésitant suggère que le rédacteur n'y connaît goutte. Il a raison de souligner que les systèmes d'information sont le cœur de la performance administrative. Hélas, pour le reste du rapport - et en particulier tout ce qui précède sur la gouvernance - les systèmes d'information sont royalement ignorés (Cf. le cas de l'ANPE, à la "décision" 142).*

☐ **245. Accélérer la dématérialisation des procédures.**

☐ **246. Lancer 10 nouveaux programmes majeurs d'e-administration visant à dégager au total 15 milliards d'euros d'économies par an pour l'État :**

- le recouvrement des cotisations sociales (réseau unique ACOSS, Unedic)
- les recrutements aux emplois publics (Bourse numérique de l'emploi commune aux trois fonctions publiques ...)
- les simplifications des procédures administratives ...
- le guichet unique virtuel agrégeant les services des différentes administrations ;
- la facturation ... ;
- la justice numérique, assurant une transparence de l'information aux justiciables ;
- les services à la personne (dématérialisation du Chèque emploi service universel, le CESU) ;
- la mobilité géographique et le logement (Bourse Internet du logement social) ;
- la numérisation du patrimoine culturel ;
- la diffusion internationale du patrimoine culturel.

*Oh ! L'encyclopédie chinoise de Borges !*

*Il y a même là-dedans du déjà fait (le CESU est dématérialisé) ...*

☐ **247. Réformer les grands corps de l'État.**

Les grands corps d'inspection – économique, financier et technique – seront regroupés selon des lignes de métiers correspondant aux exigences de l'économie moderne : finances, énergie, infrastructures numériques, santé, etc. Ils seront composés de fonctionnaires choisis par concours après **5 années minimum d'exercice** dans la fonction d'administrateur dans le même secteur [sic !].

*Mais à quoi diable un grand corps peut-il servir ? Dans un rapport pour la libération de la croissance, ne devraient-ils pas subir le même sort que les avoués près les cours d'appel ?*

☐ **248 (=F18). Développer des agences pour remplir les missions opérationnelles de prestations de service**

Au Royaume-Uni, le développement des agences a permis à la fois de moderniser le statut de la fonction publique et de décentraliser la responsabilité en matière de recrutement et de négociations salariales. ...

Les agents actuels auront le choix entre la conservation de leur statut de droit public et un nouveau contrat, de droit public ou de droit privé, selon les fonctions et responsabilités de l'agence.

*Tout ça pour ça ?!*

Des agences seront créées pour : l'impôt ; la comptabilité publique ; ... les entreprises de moins de 20 salariés ; l'INSEE ; la protection civile ; l'administration pénitentiaire.

Dans un second temps, ce dispositif pourra être étendu à la gestion des principaux services sociaux.

Il pourra également être envisagé de regrouper en Agence tous les intervenants de la formation professionnelle, de la politique du logement et de la politique de la ville.

*Ainsi que les restaurants chinois.*

*Plus sérieusement, comme indiqué en F18, la constitution d'agences est une bonne solution dans l'économie traditionnelle, quand le cahier des charges est parfaitement prévisible à l'avance et le coût aussi.*

*Quand tout cela peut évoluer, c'est le contrôle démocratique au plus près, assorti de la responsabilité du décideur public local, qui peut marcher. Exemple : l'hôpital établissement public dont le déficit éventuel doit être garanti par sa collectivité de tutelle (Région).*

- ❑ **249. Compenser la création de tout nouvel organisme par des réductions d'effectifs proportionnées et attribuer à tout nouvel organisme une durée de vie limitée et reconductible sur preuve.**

*à commencer par l'agence France Impôts ?*

*L'idée de la durée limitée est évidemment juste pour les organes de mission (Cf. les missions présidentielles aux Etats-Unis, de durée prédéfinie), et absurde pour les organismes de gestion visés au point 248.*

## **Réduire les dépenses d'intervention les moins efficaces et les moins utiles à la croissance**

- ❑ **250. Procéder au réexamen systématique des crédits budgétaires en matière d'aide aux entreprises, d'aides à l'emploi et d'aides au logement au regard des conclusions de la Révision générale des politiques publiques.**

La France se situe nettement au-dessus de la moyenne de l'OCDE en matière de dépense publique sur ces politiques sans que leur utilité soit démontrée.

*C'est le moins qu'on puisse dire. Mais réexamen ad hoc, ou révision générale ?*

... Les aides personnelles au logement devront être réorientées en vue de permettre l'accès à la propriété des plus modestes.

*La phrase précédent est un beau sophisme. Elle pose à juste raison que les aides au logement ne vont pas aux plus modestes - cela relève bien de la révision des dépenses ; et en même temps, que la priorité serait de les rendre propriétaires, ce qui relève d'un choix politique d'ailleurs très discutable.*

## **Élargir l'externalisation de certaines activités annexes du secteur public**

En général, les gains financiers attendus pour le budget de l'État sur une opération d'externalisation doivent être de 20% à 40% sur la durée de vie du contrat.

*Prévision, ou critère de pertinence de l'externalisation ? Le cas des "prisons privées" est loin de démontrer des gains de cet ordre.*

L'externalisation pourra s'étendre à plusieurs missions de support (ressources humaines, systèmes d'information, aménagement des bâtiments publics, formation professionnelle des agents publics).

- ❑ **251. Les transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales doivent être accompagnés d'un abandon effectif de la mission correspondante par les services de l'État, et du redéploiement de l'intégralité des agents de l'État concernés ...**

En dépit du désengagement progressif de l'État du domaine routier, les effectifs de la Direction générale des routes (DR) et des services des DDE correspondants n'ont diminué que de 15% entre 1981 et 2006, alors que, compte tenu des compétences transférées, en particulier aux départements, les services de l'État auraient pu procéder à une réduction de plus de 50000 emplois.

*La préconisation ne répond pas au problème ! Le problème, c'est évidemment qu'un transfert de missions doit signifier un transfert intégral des personnels, sinon il engendre automatiquement un surcoût.*

L'État devra ... concentrer au niveau régional l'essentiel de ses cadres ... et supprimer autant que possible les services en département.

*En quoi ce déménagement fait-il faire des économies... ?*

- ❑ **252. [Ne pas remplacer] 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite, sans nuire à la qualité des services.**

[Cela] ne représente qu'environ 40000 postes par an sur un nombre total de 2,5 millions, soit moins de 2% du nombre total. ... Cette exigence d'efficacité devra être observée pour les trois fonctions publiques.

*Doublement absurde :*

*\* 2% par an, c'est le gain rapide de productivité que l'on peut attendre dans des métiers transformés par l'informatisation, en pratique les métiers de bureau (une part minoritaire des emplois publics). Impossible d'étendre ce chiffre aux enseignants, à l'armée, à la police, aux magistrats, etc. ; dans*



leurs cas, on peut viser typiquement 1% annuel de gain d'efficacité, mais sous forme de service mieux rendu, plutôt que de réduction des effectifs.

\* Et pourtant, avec 40000 emplois supprimés par an, soit de l'ordre de 2 milliards économisés, on est loin de réaliser les 20 milliards annuels d'économies fixées à la "décision fondamentale" F20... Et pire, si on augmente les rémunérations des agents publics (Cf. 255), il n'y a presque plus d'économies. Le rapport chiffre d'ailleurs l'économie annuelle, page 221, à ... 500 millions d'euros soit 2,5% de la décision F20.

J'estime donc que le rapport Attali fait porter aux ménages la quasi-totalité des économies à faire - à hauteur de 5% environ de leurs revenus (au bout de 5 ans).

- 253. ... Augmenter la part des promotions au choix. nj**
- 254. Moderniser [sic] ... les modes de rémunération ... [par] des primes liées à la performance (collective et individuelle) des agents. nj**
- 255. Consacrer le tiers des économies faites par les progrès de productivité [aux] rémunérations des fonctionnaires.**

### **Modifier progressivement les modes de recrutement et de gestion des carrières dans la fonction publique**

... Dans la plupart des pays de l'Union européenne, l'essentiel des agents publics est embauché dans un cadre contractuel, dans des conditions proches de celles du secteur privé. ...

*Alors que faire ? rien... de précis.*

- 256. Assurer aux responsables des agences la liberté de choix entre les deux modes de recrutement, sans remettre en cause le statut des personnels en place.**
- 257. Instituer, dans toute la fonction publique, une gestion managériale, dynamique et flexible des personnels.**

## **3.3 Clarifier la décentralisation pour en accroître l'efficacité**

Le temps est ... venu de passer à ... la nécessaire restructuration de nos collectivités territoriales autour de régions fortes et peu nombreuses, plus particulièrement en charge du développement économique et de la formation professionnelle; et d'intercommunalités affirmées, notamment des agglomérations, dont la population moyenne devra se situer dans une fourchette comprise entre 60000 et 500000 habitants afin d'atteindre la taille critique qui permet de diminuer le coût des services publics locaux pour le citoyen.

*Le rapport ne démontre pas cette diminution.*

- 258. Renforcer les régions.**
- 259. Transformer les intercommunalités en «agglomérations», ... de niveau constitutionnel.**

Le développement de l'intercommunalité s'est traduit par une augmentation massive des dépenses de fonctionnement ... Entre 2000 et 2004, les moyens des EPCI ont augmenté de 8,3 milliards pour le produit fiscal et 1,11 milliard pour la Dotation globale de financement (DGF), soit 9,41 milliards au total .... L'augmentation de la DGF ... a été absorbée pour moitié au moins par les charges des structures administratives et non par la production de services nouveaux.

*Il est donc urgent de revenir sur ce gaspillage en revenant aux communes ? Eh bien, non... il faut forcer les communes qui ont réussi à y échapper !*

Diminuer la dotation globale de financement des communes refusant de fusionner en une agglomération.

Transférer à l'agglomération la charge de répartir les dotations [de] l'État.

Élire les présidents et les conseillers d'agglomérations au suffrage universel.

*Au passage, le terme d'agglomération démontre un beau parisianisme, alors que c'est à la campagne que les intercommunalités peuvent être nécessaires.*

- 260. Faire disparaître en dix ans l'échelon départemental.**

[Les] intercommunalités ... [récupéreront] de droit ... certaines ... compétences actuellement exercées par les départements ... si [elles en font] la demande. L'objectif est de constater à dix ans l'inutilité du département, afin de clarifier les compétences et réduire les coûts ...

*Cette méthode optionnelle garantit les doublons donc les surcoûts !*

**261. Clarifier les prérogatives de chaque collectivité publique.**

*Vœu pieux récurrent.*

**262. Maintenir la DGF en volume ... et la moduler en fonction des résultats des intercommunalités.**

*Le rapport est muet sur les modalités de cette "modulation".*

**263. Privilégier l'autonomie budgétaire plutôt que l'autonomie fiscale pour inciter les électeurs à mieux contrôler les dépenses des collectivités locales.**

*La préconisation détaillée correspond pourtant au choix opposé :*

Il faudrait que sur la feuille d'impôts de chaque contribuable figure une présentation de l'évolution dans le temps des impôts locaux qu'il paie (*c'est déjà le cas*), ainsi qu'une comparaison ... avec ... les taux applicables dans les collectivités voisines.

**264. Définir un objectif de croissance pour les dépenses des collectivités territoriales et prendre en compte le respect des objectifs fixés dans la répartition des dotations de l'État.**

*Pas compris.*

**265. Développer des indicateurs de performance des services publics locaux.**

Ces dispositifs d'évaluation sont particulièrement utilisés dans le domaine de l'éducation, de la santé, du transport, ou de la protection sociale.

*Oui.*

**266. Établir et rendre publics des coûts standards moyens, par type de collectivité locale et par fonction ...**

**267. Désindexer l'ensemble des dotations de l'État aux collectivités territoriales ...**

*Les pifométriser ?*

### **3.4 Responsabiliser les administrations sociales et mieux maîtriser les dépenses de santé**

[Limiter la] croissance [des dépenses publiques de santé à] 1% en volume ... nécessite ... des mesures fortes.

**268. Conditionner les prestations familiales aux revenus des ménages.**

Réduire le coût des politiques familiales de 2 milliards d'euros

*Voilà qui risque de rendre les allocs impopulaires ("pour les immigrés"). Je préfère grandement, pour arriver à une même économie, la fiscalisation des allocations familiales (à laquelle avait renoncé Alain Juppé en 1997, et que le Secours Catholique a de nouveau proposé en 2005).*

**269. Moduler la franchise médicale en fonction du revenu. "tout en restant plafonnée et forfaitaire"**

*Usine à gaz. C'est le principe même de la franchise qui est aberrant.*

**270. Renforcer l'action du comité d'alerte de l'assurance maladie, qui a fait la preuve de son efficacité, en fixant ses réunions à dates fixes et en confirmant l'indépendance de ses membres, par exemple en associant le Parlement à leur nomination.**

**271. Clarifier le rôle respectif des administrateurs (gestion) et des partenaires sociaux (orientations stratégiques, conseils de surveillance) dans les organes de direction des caisses de sécurité sociale. nj**

*Folle audace ! La Commission Attali trouve tout à fait sain que les "partenaires sociaux" fixent les "orientations stratégiques" en matière de financement de la santé...*

**272 Généraliser les Agences régionales de santé (ARS).**

Cela permettra de fluidifier les parcours de soins, ... de rationaliser les investissements et les moyens ...

*Je demande à voir si cela "permet" quoi que ce soit.*

**273. Organiser une gestion régionale de la carte sanitaire.**

*Baratin (idem 272) sans dire ce qu'on gère en fait.*

**274. Mesurer l'efficacité et la qualité du système de soins.**

Système transparent et accessible permettant la comparaison des différentes structures de soins ..., outil efficace d'aide au choix et à la décision des patients et d'appui au pilotage de ces structures. Ce système comportera, sur le modèle norvégien, des indicateurs de coûts et de résultats (taux de mortalité, taux de maladies nosocomiales, temps d'attente moyen aux urgences, taux de reprise suite à opérations).

*Très bien. Un système de production comme l'hôpital évolue par son système d'information.*

### **Rationaliser la gouvernance des hôpitaux**

**275. Permettre aux hôpitaux publics d'opter pour un statut équivalent à celui des hôpitaux privés à but non lucratif.**

*Pourquoi "permettre d'opter", et non généraliser cette responsabilisation ?*

**276. Ouvrir le recrutement des directeurs des hôpitaux publics à des cadres, entrepreneurs ou médecins des secteurs publics et privés.**

**277. Modifier la formation de l'École nationale de la santé publique (ENSP) [selon les] exigences managériales de modernisation des structures hospitalières.**

**278. Accroître la responsabilité des directeurs d'hôpitaux ...**

**279. Dresser un cadre et un projet pour les CHU en leur accordant un statut et une personnalité juridique propres (au lieu de simples conventions) ...**

### **Transparence tarifaire et concurrence**

[L'actuelle] interdiction d'information du public [sur les tarifs] concourt au renchérissement de ce qui reste à la charge des ménages.

**280 Autoriser les assureurs de complémentaire santé à diffuser [les tarifs] des professionnels de santé ....**

*Bien sûr. Mais aussi indiquer le secteur I ou II dans les pages jaunes...*

**281. Libéraliser les prix des médicaments [sans ordonnance] et obliger les officines et pharmacies à un affichage clair et lisible des prix ...**

*Pas sûr que ça aille dans le bon sens.*

Lever les restrictions sur la publicité [de ces] médicaments ... comme le prévoit la directive européenne 2004/27/CE.

**282. (Cf. 76) Permettre l'établissement de devis forfaitaires pour l'accueil des patients étrangers.**

**283. Améliorer les prestations hôtelières des hôpitaux**

## **3.5 Passer avec le secteur parapublic un contrat d'efficacité**

**284. Les organismes parapublics doivent se voir confier des missions clairement définies.**

Une mesure publique de l'impact de ces organismes doit être systématiquement menée ...

**285 Tous les organismes bénéficiant de prélèvements publics doivent pouvoir être évalués et audités.**

*Suit une série d'ergotages sans justification sur les organismes HLM, sans hélas revoir les principes du système. Renforcement de contrôle étatique et petit meccano.*

**286. Inciter à la fusion d'organismes d'HLM.**

- 287. Mettre en place un cahier des charges dont le respect par les organismes d'HLM conditionnera l'agrément ...
- 288. Soumettre les bailleurs sociaux à des objectifs de construction et de gestion ...
- 289. Imposer que les organismes d'HLM soient au moins de niveau intercommunal ...
- 290 Dissoudre les organismes qui gèrent moins de 1500 logements et ont construit moins de 500 logements au cours des 10 dernières années comme le prévoit l'article L 423 du code de la construction et de l'habitation
- 291. Retirer tout privilège fiscal, ainsi que les facilités de financement prévues par la Caisse des dépôts et consignations à tout organisme d'HLM ne respectant pas ses obligations ...
- 292. Déconventionner et supprimer le financement spécifique à tous les organismes d'HLM qui n'auront pas rénové, construit ou vendu au moins 5% de leur parc chaque année.
- 293. Clarifier le mode de détermination des charges locatives en introduisant une plus grande transparence ...
- 294. Permettre aux sociétés d'HLM de réévaluer leurs bilans par la cession de logements ou le déconventionnement, en s'engageant sur des constructions à venir.
- 295. Promouvoir l'implication d'opérateurs privés tant dans la construction que dans la gestion de logements socialement mixtes.
- 296. Rebudgétiser le 1% logement, regrouper les organismes collecteurs en cinq organismes et en faire des organismes constructeurs.

### Renforcer les organismes consulaires et les tribunaux de commerce

*Ici, "renforcer" signifie l'inverse. Mais le fond est hélas inchangé. Tiers de mesure.*

- 297. Réduire de 175 à une cinquantaine le nombre de chambres de commerce et d'industrie.  
L'efficacité et la nécessité de ces chambres ... avec leurs missions actuelles, n'est plus établie également sur le territoire. ...  
Le maintien d'une partie des contributions obligatoires sera soumis, dans un délai de deux ans, à la condition d'un regroupement, ... et de la justification d'une meilleure efficacité.  
Les chambres de commerce et les chambres de métiers devront être ... fusionnées.
- 298. Regrouper les tribunaux de commerce aujourd'hui au nombre de 191 et introduire des magistrats professionnels auprès des juges bénévoles.  
Afin d'atteindre la taille critique.  
*Vieux mythe ressuscité dans les spams.*

## 3.6 Adopter une stratégie financière et fiscale de croissance

### Assurer ... un financement ... de la protection sociale ... plus favorable à l'emploi

... Pour 1 € de salaire net versé, le coût est de 1,8 en France, 1,5 aux Pays-Bas et 1,25 au Royaume-Uni. Ceci pénalise fortement l'emploi, et de façon générale le travail par rapport au capital.

*Les points de comparaison sont choisis à dessein, mais la conclusion reste vraie.*

Le risque «maladie» ... ressort d'une logique de solidarité plus que d'assurance individuelle) ... Il faut remplacer les cotisations sociales assises sur les salaires, à l'exception de l'assurance chômage, par des recettes plus diversifiées.

- 299. Fusionner la part salariale et la part patronale des cotisations sociales pour en clarifier la nature et l'impact économique.  
*Anecdotique et contre-productif (puisque justement, à court terme, la notion de "salaire brut" donne des marges de négociation aux partenaires sociaux). D'ailleurs le rapport ne dit pas... si c'est la part salariale qui deviendrait patronale, ou l'inverse.*
- 300 [Exonérer totalement] des ex-cotisations sociales ... au niveau du Smic.  
L'ex-part patronale des cotisations doit être récupérée par les entreprises (effet bénéfique pour l'emploi), et l'ex-part salariale des cotisations doit se traduire par une augmentation du salaire net

(effet bénéfique pour le pouvoir d'achat). Cela revient à supprimer 3 points de cotisations sociales en les finançant par 0,6 point de CSG et 1,2 point du taux normal de TVA.

*L'effet sur le pouvoir d'achat n'est pas évalué... la CSG n'est pas du salaire net.*

*Finalement le rapport introduit bien une TVA sociale mais à un niveau bien trop modeste au regard des masses évoquées dans l'introduction du paragraphe.*

### **Éliminer les incitations à l'inactivité**

Pour une femme seule avec deux enfants, le taux marginal d'imposition lors du passage du chômage à l'emploi est de 90% (c'est-à-dire que pour 1 euro gagné, 90 centimes sont perdus en baisse de prestations ou en hausse de prélèvements), contre 75% en moyenne dans l'OCDE. [Par ailleurs,] elle ne bénéficie plus de l'ensemble des aides accordées par les collectivités territoriales aux Rmistes: transport gratuit, cantine gratuite, etc.

Le passage de l'inactivité à l'activité ne se traduit que par une augmentation du revenu net d'environ 18% du salaire perçu, contre 40% en moyenne dans l'OCDE.

[Tout cela encourage] le travail non déclaré.

La prime pour l'emploi ... a permis de réduire ces incitations à l'inactivité en procurant un surcroît de ressources aux salariés à revenus modestes; mais elle bénéficie davantage aux ménages à revenus moyens, aux alentours de 1200 euros par mois ... De plus, elle est versée sous forme d'un crédit d'impôt, plus d'un an après la reprise d'activité, ce qui en limite le caractère incitatif et compensateur de la perte immédiate ...

*Analyse très juste (la PPE devrait être supprimée pour alléger le coût du travail), qui n'est pas suivie de grand chose sinon du principe déjà énoncé par plusieurs candidats à la présidentielle :*

- 301. Rationaliser les dispositifs actuels** et veiller à ce que chaque heure travaillée procure un bénéfice effectif par rapport à une situation d'inactivité.

### **Rendre plus juste l'impôt sur le revenu**

L'impôt sur le revenu ... représente à peine plus de 4% du PIB, ... niveau sensiblement inférieur à la moyenne de l'OCDE.

- 302. Restructurer [les 60] niches de l'impôt sur le revenu, ... qui avantagent les plus riches, pour limiter leur coût total à 10% de l'impôt sur le revenu ...**

*Le rapport propose une évaluation niche par niche, approche logique mais qui a prouvé son inefficacité devant les groupes de pression représentés au Parlement.*

- 303. Doubler [avec un plafond de 40000 €] le crédit d'impôt pour ... l'emploi de salariés destinés à assister les personnes âgées...**

- 304 Mettre en place la retenue à la source.**

[Elle] permet ...des gains en termes d'efficacité administrative, est plus pertinente économiquement (car ... les mécanismes fiscaux liés à l'impôt ... [prennent] effet l'année même de ces revenus ...), ... permet mécaniquement d'élargir la base de la population imposable.

*Ah bon.*

### **Modifier la fiscalité de l'épargne pour favoriser le risque plus que la rente**

La tradition française encourage l'épargne de court terme à rendement faible mais sûr (PEL, Codevi/LDD, Livret A), ce qui attire des sommes colossales vers le financement de la dette de l'État et des entreprises au détriment des actions et des retraites.

Les dispositifs individuels et collectifs destinés à la retraite ne représentent que 9 milliards d'euros de collecte en 2005 contre 120 milliards pour l'assurance-vie.

Seulement 15% des encours du Plan d'épargne retraite populaire (PERP) [sont] placés en actions.

- 305 Réorienter ... le régime fiscal de l'assurance-vie et du PEA vers l'épargne longue en actions ...**

- Reculer ... le premier palier d'exonération de plus-values ... à 15 ans [au lieu de 4 ans] ... avec un plein effet à la 20<sup>ème</sup> année [au lieu de 8].

- Supprimer les mécanismes particulièrement dérogatoires en termes successoraux dont bénéficient certains contrats d'assurance-vie (en particulier ceux antérieurs à 1991) ...  
*Certes. Si un Parlement pouvait voter ces deux changements, ce serait grand.*
- [Proposer un] contrat alternatif de moyenne durée, bénéficiant d'avantages fiscaux plus limités (ou nuls) en cas de sortie mais conservant le plein avantage fiscal en cas de licenciement ou d'invalidité.

*À ajuster pour éviter d'inciter au faux licenciement ou à la fraude à l'inactivité.*

- ☐ **306. Ajuster [=alléger] la réglementation prudentielle de l'assurance.**
- ☐ **307. ... Faire passer la taxe professionnelle en dessous de la ligne après le résultat brut (dans la comptabilité des sociétés).**

*Si, si, c'est indispensable à la libération de la croissance ;-)*

## Rationaliser l'architecture des impôts locaux

... L'autonomie politique est liée à l'autonomie budgétaire mais non à l'autonomie fiscale.

*Cela dit la Commission était manifestement partagée entre deux solutions :*

- ☐ **308 [Les] ressources propres [des collectivités] seront financées par le partage d'impôts prélevés à l'échelle nationale (comme en Allemagne).**

À défaut, [envisager] une spécialisation des impôts locaux par catégorie de collectivités, [pour] responsabiliser celles-ci.

Par exemple :

- taxe intérieure sur les produits pétroliers et droits de donations aux régions ;
- taxe d'habitation, droits de mutation à titre onéreux réformés et droits de succession aux départements;
- taxe professionnelle et taxe foncière aux communes.

*En tout cas la logique de responsabilisation est juste - faire bénéficier les collectivités, par l'impôt, de la réussite de leurs politiques ; faire financer par les contribuables ce qu'ils coûtent aux collectivités selon les domaines d'action de celles-ci.*

## Mettre en place une fiscalité écologique [*en fait, non !*]

La fiscalité écologique ... doit conduire à terme à un épuisement des recettes qu'elle génère (par exemple: taxer l'utilisation de certains produits, pour que leur consommation cesse).

*Applications excessive de catégories fiscales traditionnelles (les taxes sur l'eau n'ont pas fait cesser la consommation d'eau) - et cela conduit les auteurs à ne pas proposer de mise en place concrète !*

*La fiscalité écologique doit avoir pour principe la liberté et la responsabilité, c'est-à-dire le "pollueur-payeur" : le pollueur doit supporter le coût de son activité pour la collectivité.*

- ☐ **309ante (non numéroté ni coté comme "décision") Porter la taxation du gazole à un niveau au moins égal à celui qui s'applique à l'essence.**

## Créer les conditions du développement industriel et financier

Les normes comptables et prudentielles [actuelles] contribuent à ... la volatilité [financière].... La comptabilisation [des actifs] à la «*fair value*» [= au prix du marché] privilégie [le] court terme et peut devenir une source systémique de fragilité financière. ...

[La directive] Solvabilité 2 imposera pour l'investissement en actions d'immobiliser plus de capital ... et risque de réorienter les placements au détriment des actions.

*Problème bien posé, et absence de solutions. Alors qu'il aurait été facile d'en donner - par exemple, redéfinir la "fair value" sur des estimations de longue période.*

- ☐ **309. Accroître la lisibilité des positions de l'Autorité des marchés financiers [par le] développement du rescrit.**

*C'est-à-dire que ses prises de position sur des points de droit auront valeur normative.*

- ☐ **310. [Accorder aux assureurs] des dérogations [à Solvabilité 2] sur la base ... de l'horizon de placement.**

## Améliorer la confiance dans la gouvernance des entreprises

- ❑ **311. Renforcer les règles de gouvernance d'entreprise dans le sens d'une plus grande transparence.**

[Adopter] en totalité les recommandations [des] rapports Viennot et Bouton, notamment en ce qui concerne la présence d'administrateurs indépendants et de femmes.

!!!!

## Favoriser l'émergence de fonds de pension à la française

- ❑ **312. [Rendre] la participation obligatoire à [partir de] 20 salariés.**

*Suivent diverses bricoles destinés à favoriser les Plans d'Epargne Retraite Collectifs (Perco) mais dont aucune ne semble d'une grande portée. La 313 en a peut-être plus :*

- ❑ **313. Permettre aux règlements négociés des Perco de prévoir une adhésion collective automatique avec une clause d'opting out.**

Selon des études américaines, un tel système permet de faire passer le taux d'adhésion des salariés de 40 à 80%.

- ❑ **314. Créer un crédit d'impôt (250 ou 300€ par an) pour les sommes investies par les moins de 45 ans dans un Perco.**

Coût : 187 millions d'euros si 5% des salariés en bénéficieraient, 562 millions pour 15% des salariés.

*Pour quel bénéfice dans chaque hypothèse ?*

## [Faire de la Caisse des dépôts et consignations] un fonds souverain français

Focaliser son intervention sur des projets dont le niveau de rentabilité est trop limité pour un investisseur de marché mais produisant des externalités positives ...

*Ce qui est sa vocation même, d'où la recommandation du rapport, qui n'est cependant pas numérotée ni marquée comme "décision" :*

- ❑ **315ante. La gouvernance de la CDC devra être revue ...**

## Se doter d'une stratégie actionnariale et industrielle

- ❑ **315. Créer une Agence de veille et d'orientation industrielle.**

L'ADIT (Agence pour la diffusion de l'information technologique) en est aujourd'hui chargée ...

L'agence ... travaillera en liaison avec les FCPI (Fonds communs de placements dans l'innovation) qui peuvent désormais bénéficier de la disposition ISF (limitée à 20000 euros par an).

*Donc : ça existe, ça ne répond pas aux besoins, donc on maintient en changeant le nom.*

- ❑ **316. Renforcer l'Agence des participations de l'État. ... Obtenir que l'Union européenne se dote des instruments de protection des entreprises stratégiques ..., sans en définir explicitement la liste. [Sinon,] adopter la même doctrine pragmatique que la Grande-Bretagne en la matière.**

*Aucune explication de ce qu'est le caractère stratégique qui justifierait ce "socialisme d'État".*

## 4. Réussir la libération de la croissance

### 4.1 Faire de la croissance l'affaire de toutes et de tous

Les pays ayant entrepris avec succès des réformes d'une telle ampleur se sont appuyés sur une mobilisation de l'opinion: la nécessité de réformer s'est imposée par l'accumulation de mauvais résultats économiques, de crises sociales ou de crises politiques qui ne laissaient persister aucune ambiguïté sur le caractère inéluctable des changements structurels à opérer. (*Le rapport évoque Suède, Allemagne, Italie, Canada...*).

... Aujourd'hui, les Français veulent la réforme et croient en la réforme, à condition qu'elle soit socialement juste et économiquement efficace. Ils savent que des résistances fortes se manifesteront. Ils

savent qu'il est urgent d'agir. Ils savent aussi que les premiers gagnants doivent être les jeunes, les chômeurs de longue durée, et tous les laissés-pour-compte.

... Une phase ... qui pourrait durer ... jusqu'au printemps 2008, devra comprendre :

- La présentation de ce rapport ...
- Des réunions en région ... La commission se rendra d'abord à Lille, Marseille, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Rennes et dans plusieurs quartiers de banlieue.
- Des débats sur le site Internet de la commission, ...

Cette phase permettra d'identifier et de constituer un réseau de soutiens au projet, provenant de différents horizons de la société civile ...

*La Commission se croit dans un pays du Tiers-Monde et lance son programme d'IEC ("information éducation communication") sur le budget du bailleur de fonds... Elle récolterait les mêmes résultats que dans ces pays !*

## 4.2 S'engager sur un projet et un financement détaillé

*Le rapport ne donne d'abord ni détail ni financement, mais rappelle les 8 ambitions de l'introduction, déclinées en 20 "décisions fondamentales" que j'avais numérotées F1 à F20. Puis :*

L'essentiel des décisions proposées ici n'entraîne pas de coût ... il s'agit de lever des freins réglementaires et structurels pour libérer la croissance, et de réorienter les priorités.

Plusieurs des décisions vont même induire un accroissement très rapide des recettes du budget de l'État (en particulier la suppression de niches fiscales).

Celles des décisions impliquant un coût budgétaire ... respectent l'objectif de réduction de 1% de la part des dépenses publiques dans le PIB.

Les seules décisions ayant un impact budgétaire significatif sont:

- La création de 10 pôles universitaires d'excellence et l'accroissement des moyens dédiés à l'enseignement supérieur : l'essentiel ... sera financé par des partenariats public-privé et par la Caisse des dépôts.
  - [Le] très haut débit pour tous sera financé pour l'essentiel par le secteur privé. ...
  - [Le] «contrat d'évolution» représente plusieurs milliards d'euros qui se substituent pour partie aux montants de l'indemnisation du chômage actuelle [et aux 25 milliards de] la formation professionnelle
- Pour le coup c'est vrai : ce changement d'étiquette ne coûte rien et ne produit rien.*
- La construction de dix Ecopolis sera pour l'essentiel financée par le secteur privé ...

... Au total, l'ensemble des décisions et dépenses de ce rapport, nécessaires pour la croissance, conduit à maintenir strictement le pouvoir d'achat de la dépense publique en laissant suffisamment de marge de manœuvre financière pour engager l'ensemble des décisions structurelles préconisées.

*C'est beau comme le programme de 1971 du PCF.*

## 4.3 Conduire la réforme

... Le vote d'une loi habilitant le gouvernement à prendre des décisions par ordonnance pourra être utilisé afin d'enclencher un processus clair et rapide.

... L'ensemble des acteurs de la société française doit être mobilisé.

*Le rapport ne leur en donne que l'obligation.*

Toutes les décisions devront être lancées entre avril 2008 et juin 2009.

Pour [chacune des 20] décisions fondamentales ont été identifiés des «pilotes», à l'origine de l'impulsion de changement, de la définition d'objectifs et du suivi de la cohérence, des «pivots» (acteurs locaux ou nationaux qui auront à mener à bien les changements préconisés) qui devront être autonomes sur leur périmètre de responsabilité, et des «partenaires clés» (ou leurs représentants), accompagnateurs du changement, qui contribuent in fine à sa réussite (entrepreneurs, salariés)

*4 diagrammes pp. 237-240, qui apportent très peu de concret.*



Une cellule de suivi et d'appui (sur le modèle de la «delivery unit » créée dans les mêmes circonstances par le gouvernement de Tony Blair au Royaume-Uni) placée auprès du Premier ministre sera en charge de mettre en place les tableaux de bord de suivi des décisions et de mesure de leur impact sur la croissance.

Cette cellule devra avoir des rendez-vous réguliers avec chaque ministre pour évaluer les conditions de la mise en œuvre des décisions qui lui incombent.

*Une telle cellule est nécessaire au suivi, mais ne peut en aucun cas mesurer les impacts, ce sont 2 missions étrangères l'une à l'autre.*

Il faudra enfin rendre compte aux citoyens ... pour les mobiliser (!) par:

- Une publication semestrielle de rapports d'étape
- Un audit semestriel de la ... mise en œuvre opérationnelle et des impacts ... par des agences indépendantes. Cette évaluation ... appréciera d'abord les effets des réformes sur les actuels perdants du *statu quo* : les jeunes, les plus pauvres, les chômeurs et les exclus du marché du travail, et plus généralement les classes moyennes qui ne vivent que du revenu de leur travail.

*Certes mais ce sont deux audits différents. Les réunir, c'est en pratique n'évaluer que la mise en œuvre (car c'est bien plus facile que les impacts).*

- Une réunion trimestrielle de la commission ... rendra public son avis sur [la] mise en œuvre. La première de ces réunions de suivi aura lieu le 28 mars 2008.

*Appliquer en quelques mois un programme "top-down" de ce type, par ordonnances, suppose l'anesthésie des citoyens au profit de la technocratie d'État. Est-ce bien ce dont les Français ont besoin pour saisir les atouts définis au tout début du rapport et "libérer" leur capacité d'initiative ?*